

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Béjaia-

Faculté des Lettres et des Langues
Département de français



Mémoire en vue de l'obtention du diplôme
de Master en sciences du langage

Intitulé du sujet de la recherche :

**Xénisme et emprunt lexical dans
« Un cœur à prendre » de Tarik Djerroud
Étude lexico-sémantique**

Réalisé par :

- Mlle TAZARAT Wafa
- Mlle ZERROUKI Wafia

dirigé par

M. LANSEUR Soufiane

Membres du jury

- M. ABDELOUAHAB Fateh, Président
- M. LANSEUR Soufiane, Rapporteur
- M. BOURKANI Hakim, Examineur

2022-2023

Remerciements

Avant tout, nous remercions Allah, le Tout-puissant qui nous a donné la force la volonté et surtout la bonne santé pour accomplir ce modeste travail.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers notre directeur de mémoire monsieur Soufiane Lanseur. Sa précieuse expertise, ses conseils éclairés et sa disponibilité constante ont été d'une valeur inestimable tout au long de ce processus.

Nous tenons également à remercier les membres de jury, pour leur temps, leur attention et leurs précieuses remarques lors de l'évaluation de ce mémoire. Leurs commentaires constructifs ont grandement contribué à l'amélioration de ce travail.

Nos remerciements vont à nos professeurs du département de langue et littérature française qui nous ont accompagné et formé tout au long de notre cursus universitaire 2018/2023.

Enfin Nous souhaitons également remercier nos familles pour leur soutien constant, Leurs mots d'encouragement et leur présence bienveillante.

Ce mémoire n'aurait pas été possible sans l'appui et la contribution de toutes ces personnes exceptionnelles. Leur implication et leur soutien ont été un cadeau précieux qui restera gravé dans nos mémoires.

Dédicace

Je dédie ce mémoire

À mon papa, RACHID, modèle de force et de sagesse, ton soutien inconditionnel et ta présence bienveillante sont des cadeaux précieux. Je suis fière d'être ta fille et d'apprendre de toi chaque jour.

À maman GHANIA source infini d'amour. Tes câlins réconfortants et tes mots encourageants ont toujours été mon refuge. Je suis tellement reconnaissante d'avoir une mère aussi aimante et attentionnée.

À mes deux sœurs adorées NADJET ET IMANE vous êtes mes complices de vie, mes confidentes et mes amies les plus proches. Nos rires, nos secrets partagés et nos moments de complicité resteront gravés dans ma mémoire.

À mon unique frère WALID, complice de mes joies et soutien indéfectible, ces mots reflètent l'amour et l'admiration que j'ai pour toi.

Ensemble, nous formons une famille qui se soutient mutuellement dans les hauts et les bas de la vie. Votre amour inconditionnel et votre soutien constant m'inspirent à être une meilleure version de moi-même.

Wafa

Dédicace

Je dédie ce travail à :

A moi-même Melle Zerrouki Wafia pour le sacrifice que j'ai consenti jour et nuit durant toute ma carrière pour arriver à ce niveau.

À ma chère mère ZAKIA Ton amour inconditionnel et ta bienveillance infinie ont façonné la personne que je suis aujourd'hui. Tu as toujours été là pour moi, me soutenant à chaque étape de ma vie.

À mon cher père MOHAMMED, Tu es un exemple de force, de courage et de détermination. Tes conseils sages et ta présence solide ont été une source d'inspiration pour moi. Cette dédicace est un hommage à ton amour paternel indéfectible et à la personne extraordinaire que tu es.

À mes merveilleux frères KHALED, SLIMANE et TAYEB et mes chères sœurs SOUHILA et SAMIHA Vous êtes mes compagnons de vie, mes confidentes et mes meilleurs amis. Nos liens familiaux sont une source de réconfort et de bonheur inépuisable.

À ISKANDAR, mon soutien et source de joie et de bonheur, pour l'aide qu'il m'a toujours accordé.

À mes chers amis, vous êtes les rayons de soleil qui illuminent ma vie, les épaules sur lesquelles je peux m'appuyer et les compagnons de route qui rendent chaque instant inoubliable. Votre amitié sincère et votre soutien indéfectible ont enrichi ma vie de manière indescriptible.

WAFIA

Table des matières

<i>Remerciements</i>	1
<i>Dédicace</i>	2
Table des matières	4
Liste des figures.....	7
Liste des tableaux	8
Introduction générale.....	10
Chapitre 1 : Ancrage théorique Approche définitoire des concepts de base	14
Introduction	15
Définitions des concepts	15
1. Étude lexico-sémantique.....	16
2. La lexicologie.....	16
3. La morphologie	17
4. La sémantique	18
5. La créativité lexicale	19
5.1. Définitions de la néologie et du néologisme.....	19
5.1.1. La néologie	20
5.1.2. Le néologisme	21
6. Les langues en présence dans la société algérienne	22
6.1. Le statut des langues locales	22
6.2. Le statut des langues étrangères.....	24
7. Contact des langues.....	24
7.1. L’alternance codique (<i>Code switching</i>)	26
7.2. L’interférence (<i>Code Mixing</i>).....	26
7.3. L’emprunt.....	26
7.3.1. Les phases d’emprunt	28
8. Typologie de l’emprunt lexical.....	30
8.1. Emprunt de type intégral.....	30
8.2. L’emprunt intégral adapté.....	31

8.2.1. L'intégration phonologique	31
8.2.2. L'intégration morphologique	31
8.2.3. L'intégration graphique	32
8.2.4. L'intégration sémantique	32
8.3. Xénisme.....	33
8.3.1. Les Marques typographiques de xénisme.....	34
8.3.2. Les Marques linguistiques de xénisme	35
9. L'emprunt VS Xénisme	35
10. Les anglicismes.....	37
Conclusion de chapitre.....	38
Chapitre 2 : Analyse morphologique des termes empruntés.....	39
Introduction	40
1. Aperçu sur l'écrivain.....	40
2. Le corpus d'étude :.....	41
2.1. Résumé du roman.....	41
2.2. Description du corpus	42
3. Étude morphologique	49
3.1. Catégorisation selon la forme	49
3.2. Catégorie grammaticale :	51
Conclusion du chapitre.....	59
Chapitre 3 : Analyse sémantique des termes empruntés.....	60
Introduction	61
1. Étude sémantique	61
1.1. Classifications des mots empruntés selon les domaines.....	61
1.1.1. Les Lexies qui relèvent du domaine religieux.....	61
1.1.2. Le domaine de la culture et de la tradition	62
1.1.3. Les lexies qui s'inscrivent dans divers registres courants la réalité quotidienne.....	62
1.1.4. Autres	62
1.2. La signification des emprunts	64
1.2.1. Les emprunts provenant de l'arabe standard	64

1.2.2. Les emprunts provenant de l'arabe dialectal	73
1.2.3. Emprunt berbère	77
1.3. La signification des Xénismes	78
1.3.1. Xénismes provenant de l'arabe standard	78
1.3.2. Xénisme provenant de l'arabe dialectal	82
1.3.3. Xénismes berbères.....	84
1.4. La signification des anglicismes	87
Conclusion du chapitre.....	94
Conclusion générale	96
Références bibliographiques	101
Résumé	104

Liste des figures

Figure 1: schéma récapitulatif des trois phases de l'emprunt (Yettou. N, 2013 : 68).	29
Figure 2: répartition graphique des emprunts et des xénismes	44
Figure 3: Répartition graphique des xénismes et des emprunts selon l'origine.	45
Figure 4: Classification des emprunts et des xénismes selon le registre de la langue arabe ...	47
Figure 5: répartition des emprunts et des xénismes selon le registre de la langue arabe	48
Figure 6: représentation graphique des emprunts et des xénismes selon la forme	51
Figure 7: : répartition des emprunts et des xénismes selon la catégorie grammaticale.	53
Figure 8: Répartition des lexies empruntées selon les domaines d'appartenances	63

Liste des tableaux

Tableau 1: Liste des emprunts et des xénismes collectés.....	43
Tableau 2: Classification des emprunts et des Xénismes selon leur origine	44
Tableau 3: Comptage des emprunts et des xénismes selon l'origine.....	45
Tableau 4: Comptage des emprunts et des xénismes selon le registre de la langue arabe :....	48
Tableau 5: Classement des emprunts et des xénismes selon la forme	49
Tableau 6: Classement des emprunts et des xénismes selon les catégories grammaticales ...	52
Tableau 7: Classement des lexies empruntées selon leur degré d'intégration	54
Tableau 8: comptage des emprunts et des xénismes selon les domaines.....	63

Introduction Générale

Introduction générale

« [...] la langue française n'est pas fixée, et ne se fixera point. Une langue ne se fixe pas. L'esprit humain est toujours en marche, ou si l'on veut en mouvement et les langues avec lui. HUGU.

Une langue n'est pas fixe et immuable, elle évolue constamment au fil du temps, notamment à travers son vocabulaire, des mots disparaissent, d'autres apparaissent, lorsqu'il s'agit de décrire de nouvelles réalités, la langue française, comme toutes les autres langues, intègre naturellement de nouveaux mots. Cette adaptation linguistique se manifeste fréquemment par la création de nouvelles unités linguistiques au sein de la même langue (néologismes), ou par l'emprunt à d'autres langues telles que l'anglais, l'arabe (avec ses différentes variantes), le berbère et autres, pour exprimer et décrire les nouvelles réalités.

En préambule, notre modeste travail intitulé xénisme et emprunt dans le roman « Un cœur à prendre » de Tarik Djerroud, s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, et qui se trouve dans un champ récent qui vient de la linguistique appelée la lexico-sémantique, dans lequel nous allons étudier la richesse du lexique français qui fait de celle-ci une langue des exceptions, cette richesse montre clairement une variété de lexèmes et de sèmes, qui rend le sens réel difficile à comprendre pour un lecteur sans passer au contexte.

Suite à la lecture de plusieurs romans qui appartient à une littérature dite maghrébine d'expression française qui doit être purement en français comme son nom l'indique, nous avons remarqué que certains écrivains ne se contentant pas de s'exprimer dans une seule langue, mais ils ont recours aux autres langues comme l'arabe, le berbère ou parfois même aux langues étrangères telles que l'anglais, l'Espagnole.

De ce fait, le choix de ce thème de recherche portant sur les xénismes et emprunts lexicaux est motivé par plusieurs raisons, premièrement notre inspiration et notre passion pour la

littérature, ensuite ce qui a marqué notre attention le plus c'est que Tarik Djerroud est l'un de ces écrivains qui n'utilise pas seulement la langue française en rédigeant ses romans c'est ce qui nous a donné envie de lire et de découvrir ses écrits.

Quand le lecteur se trouve face à certains mots empruntés c'est-à-dire qui ne font pas partie de la langue écrite, il aura forcément des difficultés dans sa compréhension, cela nous a amené à poser la problématique suivante :

❖ Quel est l'impact de l'usage des xénismes et des emprunts sur les écrits littéraires français de Tarik Djerroud ? Et qu'est-ce qu'il le pousse à les intégrer dans ses écrits ?

De cette problématique découlent plusieurs autres questions :

- Ces nouveaux mots arrivent-ils à remplacer des lexies françaises ?
- Comment s'intègrent-ils dans la langue d'accueil ?

Afin de parvenir à élucider ces interrogations nous avons émis les hypothèses suivantes qui seront validées ou invalidées :

- ✓ L'emprunt et le xénisme sont considérés comme des moyens d'enrichissement de la langue. Ils viennent pour combler un vide linguistique.
- ✓ L'écrivain n'a pas pu trouver des mots équivalents dans la langue d'écriture.
- ✓ L'écrivain emploie des mots étrangers pour attirer l'attention des lecteurs, ou pour montrer sa compétence et sa maîtrise de plusieurs langues.
- ✓ Il a choisi le métissage linguistique pour montrer son identité et sa culture qui s'aperçoivent à travers ses écrits.

Le corpus sur lequel nous allons travailler est basé sur un contenu qui englobe des mots qui n'appartient pas à la langue française. En effet, nous avons choisi d'analyser ces xénismes et

ces emprunts à partir de roman de Tarik Djerroud jeune écrivain algérien qui a choisi de s'orienter lui-même vers la littérature maghrébine d'expression française. Nous avons choisi le roman "un cœur à prendre", un roman très intéressant et complet, car il contient une somme d'emprunts et de xénismes qui nous aident à réaliser notre mémoire.

De ce fait, l'objectif de cette recherche est donc de dégager tous les nouveaux mots que l'auteur a eu recours dans son roman, et ainsi voire comment cet auteur est arrivé à les utiliser et quels sont les moyens qu'il met en œuvre pour cela.

D'ailleurs, nous proposons d'adopter une approche lexico-sémantique qui consiste à étudier le lexique et le sens de ces unités linguistiques afin de déterminer les résultats voulus de notre corpus et pour qu'il soit compréhensible aux lecteurs.

Pour mener à bien la rédaction de notre travail, nous allons adopter un plan fractionné en deux volets, l'un théorique et l'autre pratique.

Le volet théorique comporte un seul chapitre composé de deux parties :

Dans la première partie nous ferons un survol théorique de quelques notions de base à savoir la lexicologie, la sémantique et la morphologie, ainsi que les concepts de la néologie et du néologisme.

Tandis que la deuxième sera consacrée à la présentation de la situation sociolinguistique en Algérie qui est très complexe dans lequel nous allons décrire le statut de chaque langue, ainsi que le concept du contact des langues. Par la suite, nous fournirons des définitions essentielles pour les concepts d'emprunt et de xénisme, et nous aborderons les différents types d'emprunts, ainsi que leur intégration dans la langue d'accueil (le français).

Le volet pratique quant à lui regroupe deux chapitres :

Le premier chapitre nous commencerons par la déclaration de la démarche et la méthode, ensuite nous allons présenter un aperçu sur l'auteur, passant par la description de notre corpus.

Tandis que le deuxième chapitre concerne une analyse détaillée de corpus en s'appuyant sur l'analyse lexicologique et sémantique des xénismes et des emprunts trouvés dans le roman. Par la suite, nous expliquerons les résultats obtenus afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses pour répondre à notre problématique de départ.

Enfin, nous terminerons notre mémoire par une conclusion générale qui synthétise les résultats obtenus et qui englobe tout le cheminement de mémoire ou nous ouvrirons accessoirement d'autres pistes de recherche sur la lexico-sémantique en général et xénisme et emprunt en particulier.

Chapitre 1 :

**Ancrage théorique Approche définitoire
des concepts de base**

Introduction

Lors de notre plongée dans la langue française et surtout au niveau du lexique, il y a eu beaucoup de mots nouveaux qui ont élargi nos connaissances et continuent à le faire jour après jour, ces mots expriment des réalités nouvelles qui sont généralement le fruit du développement techniques et scientifiques permettant à la langue d'être à jour et surtout d'être vivante. C'est ce que GUILBERT affirme « *le lexique n'a jamais pu être défini comme un système clos, en raison de son ouverture sur le référent, l'évolution du monde, de la pensée, sur la transformation de la société* ». (Guilbert, 1975 : 32).

De ce fait, dans ce premier chapitre nous allons définir une série de clarifications de notions théoriques qui surgissent suite au contact des langues, il s'organise autour de deux sections. Dans la première section nous allons présenter des concepts de base tels que la lexicologie, la morphologie, la sémantique, ainsi que le concept de néologisme et son processus de création qui est la néologie avec des définitions que nous tirerons de différents ouvrages de linguistique.

Tandis que dans la deuxième section, nous poursuivons notre chapitre par une présentation de la situation sociolinguistique en Algérie, ensuite nous allons définir quelques phénomènes dus au contact de langues, enfin nous allons mettre l'accent sur le phénomène de l'emprunt qui est notre sujet de recherche, ainsi que la classification de ses principales typologies et de ses différentes intégrations et d'adaptations dans la langue d'accueil qui rendront possible la compréhension des termes relevés de notre corpus et que nous soumettrons l'analyse lexicosémantique.

Définitions des concepts

Dans cette première partie, nous allons aborder quelques concepts fondamentaux de l'étude lexico-sémantique, tels que la lexicologie, la sémantique, la morphologie et la créativité

lexicale. Avant de définir ces concepts, nous devons d'abord comprendre ce qu'est une étude lexico-sémantique.

1. Étude lexico-sémantique

L'étude lexico-sémantique se focalise sur l'analyse du sens des mots et des relations sémantiques qui les unissent. Elle implique la convergence de deux disciplines fondamentales qui sont étroitement liées et indispensables pour appréhender le lexique d'une langue spécifique. Cette étude s'articule autour de différentes branches, à savoir la morphologie (qui étudie la forme), la sémantique (qui se penche sur le sens) et la syntaxe (qui explore la distribution). Ces disciplines interconnectées permettent ainsi une approche holistique et approfondie de l'organisation lexicale.

2. La lexicologie

Relativement aux autres branches de la linguistique, la lexicologie est considérée comme l'une des plus récentes, son objet propre est le lexique. Autrement dit, elle étudie les mots de la langue qui composent le lexique et détermine les relations des unités lexicales de multiples points de vue sémantique, syntaxique, étymologique, et psychologique, etc.

Dans cette perspective, Aino NIKLAS-Salminen affirme que « *La lexicologie, qui étudie les unités lexicales d'une langue, est une science relativement récente* ». « *La lexicologie est considérée comme une branche de la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales* » (Niklas-Salminen, 2015 : 7).

Pour plus de clarté et pour mieux comprendre la notion de lexicologie, nous avons consulté divers travaux qui nous permettent de retenir les définitions suivantes :

Injoo Choi-Jonin et Corine Delhay donnent de cette discipline la définition suivante : « *la lexicologie est l'étude scientifique des unités qui composent le lexique d'une langue, autrement dit de ses lexèmes* ». (Choi-Jonin, Delhay, 1998 : 277)

Garcia Carmen écrit quant à lui « *la lexicologie est une science linguistique ayant pour objet le lexique. L'objectif de la lexicologie est d'établir des règles qui permettent d'expliquer comment les unités du lexique se construisent.* » (Garcia, 2015 :7).

À la recherche d'une définition claire et précise de la lexicologie nous citons celle du dictionnaire de linguistique de Jean Dubois où :

« La lexicologie est l'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composants de la langue phonologique, et surtout syntaxique, et avec les facteurs sociaux culturels, et psychologiques » (Dubois, 2002 : 281).

En effet, la lexicologie est un domaine vaste qui comporte deux volets à savoir la morphologie lexicale qui s'intéresse à la construction des mots autour d'un lexème, en outre, la lexicologie travaille avec la sémantique lexicale qui étudie les unités du lexique, et comment elles s'organisent les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire les liens de sens entre les mots.

3. La morphologie

La morphologie est l'une des branches de la linguistique qui se focalise sur l'examen de la structure des mots, leur processus de création et les éléments fondamentaux qui les composent, connues sous le nom de morphèmes, cette discipline est essentiellement liée à la lexicologie, car cette dernière use la morphologie pour identifier comment les unités lexicales sont formées.

La morphologie est habituellement appliquée par des spécialistes de la grammaire qui enseignent une langue étrangère, en particulier lorsque la langue en question est dite

flexionnelle, comme le latin ou l'allemand. À ce propos, Akamatsu a défini la morphologie comme suit :

« Le terme morphologie, étymologiquement "la science des formes », s'emploient traditionnellement pour désigner L'étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue donnée ». (Akamatsu, 1969 : 244).

4. La sémantique

Plusieurs linguistes ont entrepris des recherches pour parvenir à la meilleure description possible de la notion de sémantique, Michel Bréal est considéré comme le père fondateur de la sémantique en tant que « sciences des significations ».

La sémantique est une discipline appartenant au domaine de la linguistique qui se focalise sur l'analyse et l'étude des significations des mots, des phrases et des énoncés au sein d'un système linguistique spécifique. Elle tente également d'étudier les sens des mots qui évoluent au fil du temps, le sens d'un mot peut être élargi, réduit ou modifié complètement.

D'après le dictionnaire des sciences du langage, Neveu souligne que :

« La sémantique est domaine de la science du langage qui prend pour Objet d'étude de sens et les interprétations des unités significatives de la langue et de leur combinaison dans le discours. » (Neveu, 2004 : 263).

De ce fait, la sémantique examine comment les unités significatives de la langue acquièrent leur sens et comment ce sens peut être analysé et interprété.

Siouffi Raemdonck quant à lui donne de la sémantique la définition suivante :

« La sémantique peut être définie comme étant la discipline qui étudie le sens Dans le langage. Ce sens peut être rapporté à des unités, comme le mot ou la Phrase. On peut encore estimer qu'elle fait l'objet d'une construction plus Complexe mettant en jeu à la fois l'énoncé et l'énonciation ». (Siouffi, Raemdonck, 2012 : 48).

Selon cette définition nous pouvons dire que le sens peut être rapporté à la des unités linguistiques telles que les mots ou les phrases, cependant, la sémantique ne se limite pas seulement à l'étude des unités linguistique isolés, mais elle prend également en compte la construction plus complexe de sens qui implique à la fois l'énoncé (structure grammaticale et le contenu lexical), et l'énonciation (le contexte et les intentions communicatives de l'élément).

5. La créativité lexicale

La créativité lexicale est le pouvoir d'inventer de nouveaux mots dans une langue donnée à travers lequel la langue s'enrichit. Selon Nadjiba Benazzouz, la créativité lexicale se définit comme « création de mots nouveaux dans une langue, processus par lequel le lexique de cette langue s'enrichit ». (Benazzouz N, 2010 : 02).

En effet, le phénomène de la créativité lexicale est devenu une nécessité à la vie d'une langue, elle fait référence à la capacité d'une langue à créer de nouveaux mots ou expressions pour exprimer de nouvelles idées, concepts ou des réalités émergents, cela peut se produire par le biais de processus tels que la dérivation, la composition, l'emprunt, la néologie ou d'autres mécanismes de formation de mots.

5.1. Définitions de la néologie et du néologisme

Avant de commencer, nous allons donner quelques citations d'écrivains qui refusent la néologie et qui la considèrent comme un moyen qui détruit la langue française :

Selon Victor Hugo : « *la néologie n'est qu'un triste remède pour l'impuissance* ». (V. Hugo)

Voltaire quant à lui : « *Si vous ne pensez pas, créez de nouveaux mots* ». (Voltaire)

Mais nous allons voir maintenant les citations des écrivains qui considèrent ce phénomène comme un moyen qui permet à la langue d'enrichir son stock lexical :

Bernard Quemada souligne que : « *Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte* ». (QUEMADA : 2003).

La Bruyère : « *L'on écrit régulièrement depuis vingt années ; l'on est esclave de la construction ; l'on a enrichi la langue de nouveaux mots* ».

5.1.1. La néologie

La néologie est comme une discipline essentielle de la lexicologie, de ce fait, il conviendrait dans un premier temps de mettre en lumière ses définitions.

La notion de néologie a été un sujet de nombreux débats interminables entre plusieurs recherches, car elle a un sens vague ce qu'il la rend difficile à la décrire avec précision. Ce phénomène a été abordé selon différents linguistes et selon différentes approches afin de souligner son importance linguistique :

Louis Guilbert est considéré comme l'un des théoriciens ayant exposé des travaux concernant les différents aspects de la néologie pour lui : « *le mot néologie est utilisé pour dénommer des mots nouveaux* » (Guilbert Louis, 1975 : 31). C'est-à-dire un concept pour nommer.

Marie Françoise Mortureux définit la néologie dans la citation suivante : « *La néologie est l'ensemble des processus qui déterminent la formation de nouveaux mots, les néologismes* ». (MORTUREUX, 2001 : 115).

Le domaine de la lexicographie s'est passionné lui-même à la notion de néologie, et tenter à son côté de la définir, parmi ses définitions nous avons choisi en premier lieu celle du

dictionnaire de l'Académie Française où il est mentionné que : « *la néologie est un : n.f tiré du Grec, qui signifie proprement invention, usage, emploi de termes nouveaux. On s'en sert par extension pour désigner l'emploi des mots anciens dans un sens nouveau, ou différent de la signification ordinaire la néologie, ou l'art de faire, d'employer des mots nouveaux, demande beaucoup de goût et de discrétion* » (Dictionnaire de l'Académie française, 1798 : P2111).

Ce qui veut dire que le terme de néologie pourrait être utilisé pour désigner l'usage d'un mot existant dans un nouveau signifié.

En outre, la néologie dans le Petit Larousse illustré 2014 « *Néologie n.f. Ling, ensemble de processus de formation des néologismes (dérivation, composition, siglaison, emprunt, etc.)* (Le Petit Larousse, 2014 : 773).

5.1.2. Le néologisme

Parler du néologisme c'est poser la question sur sa définition, donc qu'est ce qui se cache derrière ce terme ?

Le néologisme est un élément polysémique qui est étudié assez profondément par différents linguistes, c'est un concept encore plus difficile à décrire avec précision. De ce fait, les néologismes sont des nouveaux mots entrés dans la langue plus précisément dans son lexique.

Marie Françoise Mortureux donne au néologisme la définition suivante : « *Un néologisme est un nom ressenti comme nouveau, et susceptible de s'intégrer à la langue, de sa lexicalisation, en fait, on l'applique essentiellement à des mots qui sont en cours de diffusion, souvent plus récente qu'absolument nouvelle* ». (Mortureux, 2001 : 137).

En effet, pour qu'un mot se considère comme un néologisme, il ne doit pas exister déjà dans le lexique d'une langue et qu'il soit utilisé pour la première fois. Comme écrivait Jean Dubois dans son dictionnaire : « *le néologisme est une unité lexicale (nouveau signifiant – signifié)*

fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisé antérieurement » (Dubois, 2002 : 322).

J.F Sablayrolle propose également que le néologisme soit une unité déjà existante qui porte un sens nouveau. « *Le néologisme peut se limiter dans toute première approche à celle l'assimilant à un mot nouveau ou au sens d'un mot existant déjà dans la langue* ». (SABLAYROLLE, 2003 : 03).

D'après Henri Bonnard, le néologisme « *est l'apparition d'un signifie nouveau qui se voies principale. Soit par création ou emprunt d'un signifiant nouveau, soit par changement de sens ou de valeur morphologique d'un mot existant* ». (1997 : 99). Cette définition indique que les néologismes peuvent être des nouvelles unités qui existent auparavant.

6. Les langues en présence dans la société algérienne

L'Algérie a une situation linguistique très riche et diversifiée par la présence de plusieurs langues, d'un côté il y a les langues locales, qui comprennent l'arabe dans ses deux variantes « classique et dialectale » et le berbère. De l'autre côté, il y a les langues étrangères, principalement le français (langue du colonisateur) et l'Anglais qui est également présenté dans le paysage linguistique de l'Algérie considérée comme la deuxième langue étrangère.

Cette richesse, nous mène à distinguer les langues suivantes :

6.1. Le statut des langues locales

En Algérie, deux communautés linguistiques distinctes coexistent : la communauté berbérophone et la communauté arabophone reflétant ainsi la double identité culturelle du pays.

- **Le berbère** qui est parlé par une minorité en Algérie que par la communauté berbérophone il se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

- Le kabyle : pratiqué dans le nord du pays, principalement dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, et Bouira.
- Le Chaoui : parlé par les chaouis qui occupent l'Aurès.
- Le m'Zab : employé par les mozabites qui habitent dans le nord de Sahara algérienne.
- Le targui : pratiqué par les touarègues qui vivent dans le Sahara.

Principalement oraux et n'ont jamais été standardisés à l'exception du kabyle (tamazight). Ils ont souvent été marginalisés, mais récemment, des efforts de revalorisation de la culture berbère.

- **La langue arabe** est non seulement la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle occupe, elle se présente sous deux formes :
 - L'arabe classique : langue de la civilisation arabo-musulmane et langue de l'islam et du livre sacré « le coran ». Bénéficie du statut de la langue nationale et officielle en Algérie d'ailleurs utilisé dans les domaines administratifs, éducatifs et médiatiques du pays et dans toutes les institutions de l'État. Arezki dit à propos de l'arabe : « *la langue arabe dit : arabe classique, coranique, littéraire, standard, ou moderne doit sa présence à l'islam auquel sert de courroie de transmission. C'est une langue essentiellement écrite et absolument incompréhensible à l'oral pour un public arabophone illettré.* ». (2007 : 22).
 - L'arabe dialectal ; appelé algérien connu aussi sous le nom de « daridja » utilisé dans la vie quotidienne et dans toute interaction informelle.

6.2. Le statut des langues étrangères

En Algérie les langues étrangères jouent un rôle important dans la société, les principales langues étrangères présentes sont le français et l'anglais.

- **Le français** : occupe une place importante en Algérie considérée comme la première langue étrangère et cela est dû à l'influence coloniale française, il est largement utilisé dans les domaines administratifs, éducatifs et professionnels. Confirme SEBAA : « *sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire (...) elle est la langue d'université, dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche.* ». (Sebaa.S, 2002 : 85).

D'ailleurs La société algérienne constitue un grand espace francophone considérée comme le deuxième pays francophone après la France.

- **L'anglais** : a gagné en importance ces dernières années en Algérie, en raison des échanges internationaux, de la mondialisation et de l'influence des médias. Cette langue a été intégrée dans le système éducatif algérien, avec des programmes d'apprentissage de l'anglais dès le primaire.

Nous ne pouvons pas nier la présence de d'autres langues étrangères telles que l'espagnole, l'allemand et l'italien bien que leur utilisation soit moins répandue que le français et l'anglais.

7. Contact des langues

Le contact des langues se produit lorsque deux ou plusieurs langues entrent en interaction dans un contexte social donné. Dans le domaine de la sociolinguistique le contact de langues est considéré comme l'une des unités fondamentales et centrales, de ce fait, il existe de multiples définitions pour décrire ce phénomène, parmi elles, nous pouvons mentionner celle proposés

par Jean Dubois : « *le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe d'individu sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'évènement concret qui provoque le bilinguisme où on pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés pour à circuler et employer ainsi tantôt leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine.* (Dubois, 2002 : 115).

Cependant, En Algérie, la langue parlé est un résultat d'un mélange de plusieurs langues nationales et étrangères (déjà cité en haut), ces langues occupent une position essentielle pour le développement du pays, et ont acquis une place centrale au sein de la société algérienne, ainsi que dans plusieurs domaines, plus précisément le domaine de la littérature. De ce fait, la littérature algérienne d'expression française est influencée par la coexistence de plusieurs langues, ce qui contraint les romanciers à repenser et réinventer leur propre système d'écriture. Certains d'entre eux ont choisis d'intégrer des mots, des phrases ou des expressions de leurs langues maternelles lorsqu'ils écrivent, tandis que d'autres écrivains ont décidé de l'incorporer en utilisant des idiomes étrangers. En outre, l'interaction des langues dans la littérature offre aux écrivains une opportunité d'explorer les limites linguistiques, de représenter la diversité et de développer des expressions littéraires uniques.

En fin, le concept du contact de langues engendre différentes conséquences et phénomènes linguistiques, qui sont considérés comme les principaux domaines de la sociolinguistique trouvons notamment : l'alternance codique, l'interférence, l'emprunt et le xénisme.

Nous essayons d'exposer dans ce qui suit leurs définitions afin d'éliminer et de préciser ce que nous entendons par le phénomène d'emprunt lexical.

7.1. L'alternance codique (*Code switching*)

Peut se définir comme une des caractéristiques du comportement des bilingues qui « exploitent les ressources des langues qu'ils maîtrisent de diverses manières pour des buts sociaux et stylistique, et accomplissent cela en passant d'une langue à l'autre ou en les mélangeant de différentes manières ». (Winford, 2003 : 101)

Selon HARMES J-F et BLANC M. l'alternance codique est « *une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux ; cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes l'intérieur d'une même interaction verbale.* » (1983 : 445). Sans vouloir aucunement à intégrer le passage en langue L1 dans la langue L2.

7.2. L'interférence (Code Mixing)

Un phénomène linguistique lié à des situations sociolinguistiques spécifiques de bi- ou multilinguisme. Se produit lorsqu'un individu arrive à maintenir deux codes linguistiques, autrement dit penser dans une langue et s'exprimer dans une autre. Jean Dubois, dans le dictionnaire de linguistique et des sciences de langage « *on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans la langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. L'emprunt et le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences. Mais l'interférence reste souvent individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou sont intégrés dans la langue* » (Dubois Jean, 2002 : 252)

7.3. L'emprunt

C'est un phénomène linguistique récent dû à l'échange de langues et de cultures entre différentes populations, ses origines sont multiples : héritages des contacts linguistiques lors de conquêtes lointaines, vocabulaire introduit par le commerce ou la science, influence mutuelle

en contexte plurilingue, etc. Un champ qui touche à tous les aspects : social, culturel et même technologique des pays en contact, plusieurs définitions lui sont attribuées par de nombreux chercheurs et linguistes. Afin de cerner ce phénomène linguistique nous allons en exposer quelque unes, Il convient de noter que ces définitions et approches sont le fruit de nombreuses études et discussions dans le domaine de la linguistique, et qu'il existe différentes perspectives sur la question. L'emprunt linguistique reste un sujet de recherche actif et continue d'être étudié afin de mieux comprendre ses mécanismes et son impact sur les langues et les sociétés.

« L'emprunt est l'un des processus par lesquels s'enrichit l'inventaire des éléments lexicaux d'une langue. Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique le français, un élément issu d'une autre langue, le latin, l'italien, l'anglais. L'emprunt présente la caractéristique de faire apparaître des unités nouvelles sans recourir à des éléments lexicaux préexistants dans la langue. Il se distingue par là des procédés de formation de mots tels que la dérivation ou la composition ». (Arrivé M, Gadet F, Galmiche M, 1986 : 244)

D'après Sablayrolles « l'emprunt est un procédé qui a existé dans toutes les langues, à toutes les époques. Consiste à aller chercher une lexie dans une autre langue, plutôt d'en fabriquer une avec ses propres ressources. » (2000 : 232).

GAUDIN & GUESPIN le définit ainsi « on parle d'emprunt quand un signe s'installe dans un système linguistique en étant emprunté à un autre, sans subir de modifications formelles » (2002 : 295).

Pour Dubois « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et fini par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues (v. bilinguisme). » (2002 : 177)

Selon Louis Deroy le terme d'emprunt correspond à deux sens différents ; la chose empruntée et l'action d'emprunter, pour lui l'emprunt linguistique est « *une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté. Cela a lieu lorsqu'un groupe d'hommes parlant une langue définie se trouve en relation avec un autre groupe utilisant une langue distincte* » (1956 ; 17-22).

Phelizon à son tour le définit comme un « *processus par lequel une langue ou un dialecte reçoit une unité linguistique d'une autre langue ou un autre dialecte* » (1976 : 75).

7.3.1. Les phases d'emprunt

Un emprunt « s'insinue peu à peu, se travestit, se fait familier, laisse oublier son origine étrangère » (Deroy, L. 1956 : 46). À la lumière de cette citation nous rendons compte qu'un mot étranger ne s'implante pas du jour au lendemain dans la langue d'accueil, d'après François GAUDIN, Louis GUESPIN et Louis GUILBERT, un terme emprunté passe par trois phases différentes.

Au stade du xénisme le terme est mentionné de façon autonymique, c'est-à-dire qu'il est paraphrasé et mentionné comme appartenant à une autre langue désignant une culture étrangère. (Gaudin, F ; Guespin, L, 2002 :86) Au plan énonciatif le terme s'accompagne d'une explication, au plan graphique il se met en italique, au plan référentiel il renvoie à une réalité typiquement étrangère. (Lanseur, S, 2020 : 57).

En plus des trois phases mentionnées précédemment, certains linguistes, comme Louis Guilbert, identifient un stade intermédiaire appelé "pérégrinisme". À ce stade, le terme étranger cesse d'être considéré comme un xénisme. Bien qu'il ne soit pas encore complètement intégré dans la langue d'accueil, il fait référence à des réalités devenues familières. À ce stade, le terme n'a plus besoin d'être traduit, mais il est toujours perçu comme étranger.

L'emprunt est le dernier stade de l'assimilation d'un mot emprunté, d'après Dubois c'est « le stade ultime de l'installation est l'emprunt proprement dit : le mot est versé du vocabulaire français, et peut par exemple entrer dans les processus de dérivation et de composition » (2002 : 512). Une fois un mot emprunté est intégré au système de la langue, il fonctionne comme n'importe quel mot.

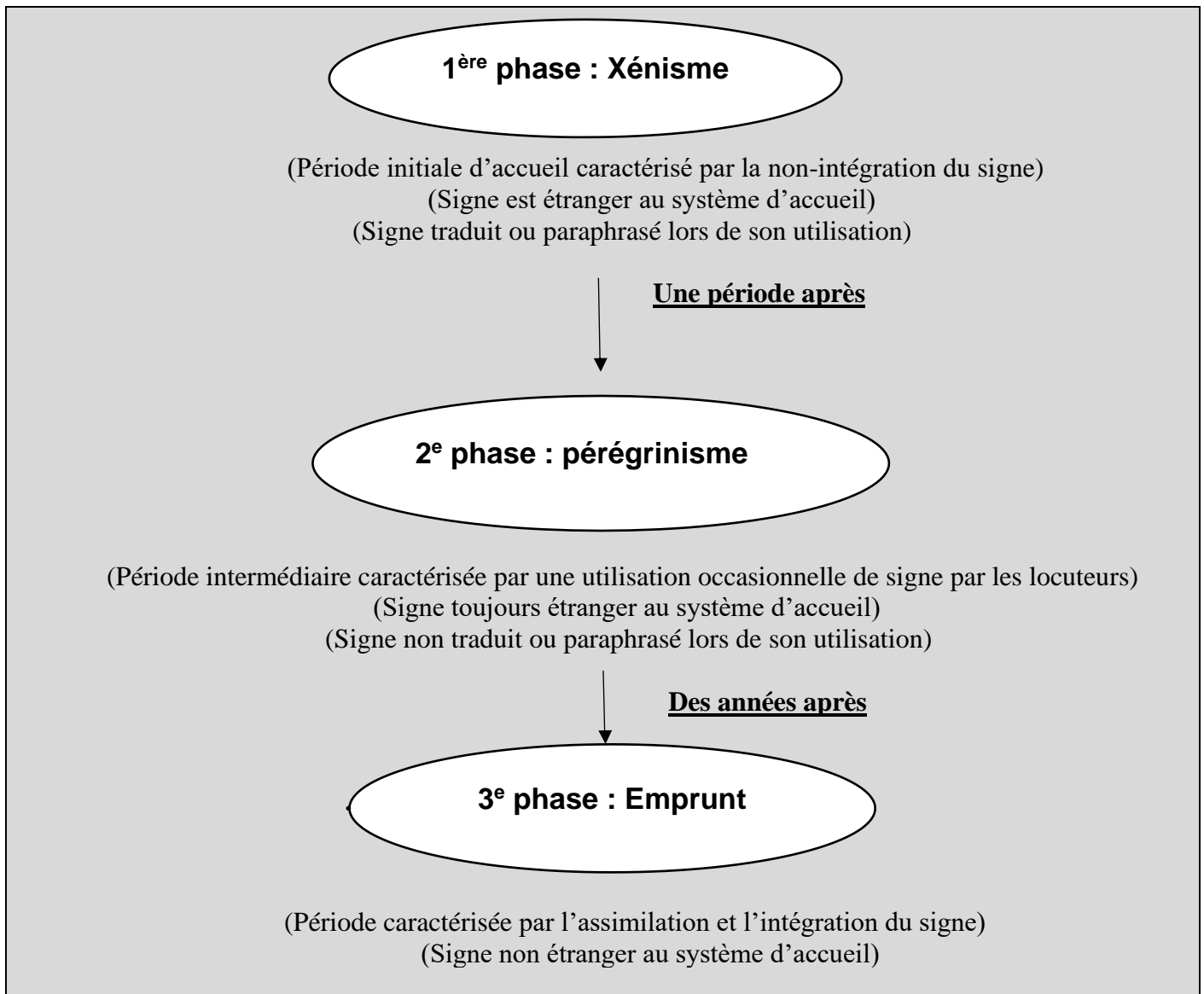


Figure 1: schéma récapitulatif des trois phases de l'emprunt (Yettou. N, 2013 : 68).

8. Typologie de l'emprunt lexical

L'emprunt lexical peut désigner soit un emprunt complet, c'est-à-dire un terme étranger qui est intégralement adopté en termes de forme et de sens, soit un emprunt partiel, ce qui signifie qu'il y a soit un emprunt de forme, soit seulement le contenu sémantique. Confirme Loubier, « L'emprunt lexical correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme ». (2011 : 14)

8.1. Emprunt de type intégral

L'emprunt intégral est un processus clairement identifiable dans lequel un terme et son sens sont importés tels quels, sans subir de modifications par rapport à leur forme d'origine. Il se produit à trois niveaux distincts :

- Niveau graphique : La graphie d'origine du mot est conservée sans être modifiée ou adaptée. Par exemple, lorsque l'on emprunte l'anglicisme "football", sa forme graphique reste inchangée en français.
- Niveau phonétique : Les sons des mots empruntés sont également importés, parfois avec une adaptation à la phonétique de la langue d'accueil. Par exemple, le mot "meeting" emprunté de l'anglais peut être prononcé en français avec un son final similaire à celui de la langue française.
- Niveau sémantique : Les mots empruntés conservent le sens qu'ils ont dans leur langue d'origine. Leur signification d'origine est préservée lors de leur intégration dans la langue d'accueil.

Ces différents niveaux d'emprunt intégral contribuent à l'enrichissement du vocabulaire d'une langue en important des termes avec leur forme et leur sens d'origine.

8.2. L'emprunt intégral adapté

En effet, lorsqu'un terme est emprunté d'une langue à une autre, il subit généralement des ajustements pour s'adapter aux règles phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques de la langue d'accueil.

L'emprunt linguistique implique l'intégration de traits ou d'unités linguistiques d'une langue dans une autre. Cependant, pour que le mot emprunté soit fonctionnel dans la langue cible, des modifications peuvent être apportées au niveau des sons, des formes grammaticales, de l'ordre des mots et même des significations. Ainsi, l'emprunt intégral adapté permet d'assurer une meilleure harmonie avec les caractéristiques linguistiques de la langue d'accueil.

8.2.1. L'intégration phonologique

Dans le système phonétique des mots empruntés, cette adaptation se manifeste par le remplacement d'un phonème qui n'existe pas dans la langue d'origine par un autre phonème qui présente des caractéristiques phonétiques similaires. En d'autres termes, il s'agit de l'assimilation des phonèmes de la langue d'accueil aux phonèmes les plus proches de la langue d'origine. Cette adaptation phonétique permet de faciliter la prononciation et l'intégration du mot emprunté dans la langue d'accueil.

8.2.2. L'intégration morphologique

Les mots empruntés sont souvent soumis aux règles grammaticales de la langue d'accueil. Cela est principalement dû à une méconnaissance des règles de dérivation, de pluralisation, de conjugaison, etc., de la langue d'origine du mot emprunté.

Prenons l'exemple du mot "touareg" emprunté à l'arabe. En français, ce mot est utilisé au singulier, et au pluriel, on ajoute simplement un "s" pour former "Touaregs". Cependant, en réalité, le mot "touareg" est déjà au pluriel en arabe, et son singulier d'origine est "targui".

Ces modifications grammaticales peuvent se produire lors de l'intégration des mots empruntés afin de s'adapter aux règles et conventions grammaticales de la langue d'accueil. Cela peut entraîner des différences entre la forme originale du mot emprunté et sa forme dans la langue d'accueil.

8.2.3. L'intégration graphique

Lorsqu'un mot est emprunté d'une langue à une autre, il peut y avoir des adaptations orthographiques. Parfois, le mot emprunté est écrit conformément aux règles orthographiques de la langue d'origine, ou il peut être écrit phonétiquement sans respecter la graphie originale ni les règles d'orthographe de la langue source. Cette adaptation orthographique peut être facilitée lorsque les deux langues utilisent le même système graphique, comme c'est le cas pour l'anglais, l'allemand, le français, etc.

Cependant, il est important de noter que dans certains cas, l'emprunt conserve sa graphie d'origine sans subir de modification. Par exemple, le mot "handball" emprunté de l'anglais est écrit de la même manière en français, sans adaptation orthographique

8.2.4. L'intégration sémantique

Lorsqu'un mot est emprunté d'une langue source vers une langue cible, il est courant que son sens original ne soit pas préservé. Il peut subir des modifications sémantiques, parfois en acquérant de nouveaux sens ou en perdant complètement son sens initial.

Dans le processus d'intégration des mots empruntés, différents degrés de changement sémantique peuvent être observés. Voici quelques catégories courantes :

- A. Extension de sens : Certains mots empruntés voient leur sens élargi lors de leur intégration dans la langue cible. Ils acquièrent de nouvelles significations qui enrichissent leur sémantique. Cela peut être dû à des influences culturelles ou à des besoins de communication spécifiques dans la langue cible.
- B. Restriction de sens : Parfois, un mot emprunté qui possède un sens générique ou plusieurs sens dans sa langue d'origine peut être restreint à un seul sens précis lors de son intégration dans la langue cible. Cela se produit souvent pour des raisons de clarté et d'adaptation aux spécificités linguistiques et culturelles de la langue d'accueil.

Remarque : dans ce travail de recherche nous avons utilisé [assimilation, intégration et adaptation] comme étant synonymes.

8.3. Xénisme

Le xénisme est un type d'emprunt lexical qui conserve à la fois la forme et le sens d'un mot ou d'une expression dans sa langue d'origine, sans adaptation au système de la langue d'accueil et sans perdre la référence à la réalité étrangère. Il sert à désigner et à véhiculer des réalités spécifiquement étrangères ou des concepts appartenant à une culture et une réalité typiquement étrangère qui ne possède pas d'équivalent dans la langue receveuse. Dubois lui a attribué dans son dictionnaire la définition suivante « *un xénisme c'est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à une culture des locuteurs de cette langue* ». (1994 : 512).

Il est essentiel de noter que notre corpus contient un nombre considérable de xénismes, car l'auteur a intentionnellement utilisé ces termes dans des contextes spécifiques pour décrire des réalités sociales propres à l'Algérie et à la Kabylie.

8.3.1. Les Marques typographiques de xénisme

Les xénismes sont des emprunts linguistiques provenant d'une langue étrangère et qui sont intégrés à une autre langue sans adaptation. Lorsqu'on utilise des xénismes, il est courant de les marquer typographiquement pour indiquer qu'ils ne font pas partie du lexique natif de la langue dans laquelle ils sont utilisés. Voici quelques marques typographiques couramment utilisées pour identifier les xénismes :

- **Italiques** : Les xénismes peuvent être mis en italiques pour les distinguer du reste du texte. Cela permet de signaler clairement que ces mots ou expressions sont d'origine étrangère. Par exemple : "Elle a demandé un *café*."
- **Guillemets** : Les guillemets peuvent également être utilisés pour encadrer les xénismes. Cela aide à les mettre en évidence et à les différencier du reste du texte. Par exemple : "Il a fait une « faux pas » dans son discours."
- **Parenthèses** : Les parenthèses peuvent être utilisées pour insérer des xénismes dans le texte. Cela permet de les séparer visuellement du reste du contenu. Par exemple : "Il a utilisé le mot 'savoir-faire' (une expression française) à plusieurs reprises."

8.3.2. Les Marques linguistiques de xénisme

Il existe également des marques linguistiques qui peuvent être utilisées pour identifier les xénismes dans le discours. Ces marques permettent de signaler explicitement que les mots ou expressions utilisés sont d'origine étrangère.

- **Précision de la langue** : Avant d'utiliser un mot ou une expression étrangère, on peut préciser la langue d'origine entre parenthèses ou en utilisant des termes tels que "en [langue]". Par exemple : "Elle a étudié l'anglais (English) pendant cinq ans."
- **Traduction ou équivalent** : Lorsqu'un xénisme est utilisé, il est possible de fournir une traduction ou un équivalent dans la langue cible. Par exemple : "Il a utilisé le mot 'schadenfreude' (joie malveillante), qui signifie prendre plaisir dans le malheur des autres."
- **Explication ou définition** : Il est également possible de donner une explication ou une définition du xénisme pour clarifier son sens. Par exemple : "Il a parlé de 'saudade', un terme portugais qui décrit une nostalgie profonde et mélancolique."

Ces marques linguistiques aident à éviter les malentendus et à faciliter la compréhension pour les locuteurs de la langue cible qui pourraient ne pas être familiers avec les xénismes. Elles permettent de fournir des informations supplémentaires pour une meilleure communication.

9. L'emprunt VS Xénisme

Le xénisme et l'emprunt sont deux termes liés à l'introduction de mots étrangers dans une langue donnée, mais ils se réfèrent à des concepts légèrement différents, afin de clarifier davantage ces dernières nous allons présenter quelques caractéristiques distinctives qui les séparent :

La différence fondamentale entre l'emprunt et le xénisme réside dans leur intégration respective dans la langue cible. Un xénisme désigne un mot étranger qui est utilisé dans une

langue sans être intégré ou adapté à cette langue. Il est généralement mentionné de manière autonymique, c'est-à-dire qu'il est paraphrasé ou expliqué comme appartenant à une autre langue. Le xénisme peut se manifester au niveau phonétique (prononciation étrangère), graphique (utilisation de l'orthographe de la langue d'origine), sémantique (conservation du sens étranger) ou syntaxique, « *l'absence d'intégration de l'ensemble des xénismes attestés dans les discours n'a pas que des causes extralinguistiques il y a donc un filtrage dans le processus d'acquisition qui fait que la majorité des xénismes sont rejetés hors de la langue, confinés seulement dans des discours(...)* ». (Cheriguen ; 2002).

- D'un autre côté, l'emprunt lexical se produit lorsque des mots étrangers sont intégrés à une langue donnée. Lorsqu'un mot est emprunté, il subit des modifications pour s'adapter aux règles phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques de la langue d'accueil. L'emprunt peut impliquer des changements de prononciation, d'orthographe ou de sens, afin que le mot puisse fonctionner comme n'importe quel autre mot de la langue.
- La fréquence joue un rôle dans la distinction entre l'emprunt, Pour qu'une unité linguistique passe au statut d'emprunt dans la langue cible, elle doit être adoptée par un nombre significatif de locuteurs de cette langue. En revanche, une unité qui n'est pas utilisée fréquemment reste au stade du xénisme.
- L'emprunt se distingue du xénisme par sa lexicalisation, c'est-à-dire que l'unité empruntée est pleinement intégrée lorsqu'elle peut être utilisée comme base pour la formation de nouveaux mots par affixation. En revanche, le xénisme ne peut pas servir de base pour créer de nouveaux mots par l'ajout d'affixes.

En résumé, le xénisme fait référence à l'utilisation d'un mot étranger sans intégration ou adaptation, tandis que l'emprunt lexical implique l'intégration du mot étranger dans la langue d'accueil en respectant ses règles linguistiques.

10. Les anglicismes

Les anglicismes font référence à l'utilisation de mots, d'expressions, de constructions grammaticales ou de caractéristiques linguistiques provenant de la langue anglaise et intégrés dans une autre langue. Les anglicismes se produisent principalement en raison de l'influence de l'anglais en tant que langue internationale, de la domination culturelle des pays anglophones et de la diffusion des médias anglophones.

Les anglicismes peuvent se manifester de différentes manières :

- A. Lexicaux : Ce sont des mots ou des expressions empruntés à l'anglais pour désigner des concepts, des produits ou des activités spécifiques. Par exemple, "fast food", "email", "selfie" sont des anglicismes lexicaux.
- B. Sémantiques : Les anglicismes sémantiques se produisent lorsque le sens original d'un mot est altéré ou élargi en adoptant une signification similaire à celle d'un mot anglais. Par exemple, le mot français "challenge" a pris une signification plus proche de celle de l'anglais "challenge" pour désigner un défi, au lieu de son sens initial de provocation.
- C. Phonétiques : Les anglicismes phonétiques sont des mots empruntés à l'anglais mais prononcés selon les règles phonétiques de la langue d'accueil. Par exemple, en français, "parking" est prononcé "par-king" au lieu de "park-ing" comme en anglais.
- D. Grammaticaux : Les anglicismes grammaticaux se produisent lorsque des constructions grammaticales de l'anglais sont utilisées dans une autre langue. Par exemple, en français, l'utilisation de la préposition "sur" pour exprimer la durée ("Je travaille sur le projet depuis deux semaines") est un anglicisme grammatical.

Conclusion de chapitre

Dans cette partie théorique, nous avons abordé différentes définitions fondamentales telles que la lexicologie, la morphologie et la sémantique, afin de mener notre travail de recherche de manière approfondie. Dans la deuxième partie, nous avons d'abord présenté un aperçu des langues présentes en Algérie et de leur statut, en soulignant que le contact entre ces langues a engendré plusieurs phénomènes, parmi lesquels nous avons examiné en détail l'emprunt et le xénisme, que nous avons distingués des autres phénomènes.

Chapitre 2 :

Analyse morphologique des termes
empruntés

Introduction

Après avoir consacré la partie théorique aux définitions des concepts de base, cette deuxième partie est réservée pour la pratique, de ce fait, notre analyse sera l'exploration et la description des phénomènes de la créativité lexicale « le xénisme » et « l'emprunt » relevés dans un organe de roman « un cœur à prendre » de Tarik Djerroud, dans le but de répondre à notre problématique qui soulève la question de savoir si l'usage de ses phénomènes a des influences sur la rédaction des textes littéraires.

Pour cela notre partie sera composée de deux chapitres, nous commençons d'abord par la présentation de notre corpus, ensuite nous allons faire une étude morphologique dans laquelle nous abordons la classification des données collectées selon leurs formes « simple et composée », selon la catégorie grammaticale, et puis nous allons analyser le degré d'intégration et en faisant des commentaires. Enfin notre analyse sera représentée sous forme des tableaux et des figures afin d'arriver à des résultats fiables.

Concernant le dernier chapitre, nous allons entamer une analyse sémantique, tout d'abord nous allons chercher l'origine de ces lexies collectées, ensuite nous allons les classer par domaines d'appartenance, et en enfin nous allons dégager les sens cachés derrière chaque mot.

Pour commencer notre analyse, nous allons d'abord présenter une petite biographie sur l'auteur :

1. Aperçu sur l'écrivain

Tarik Djerroud, né en 1974 dans le petit village de Samaoun aux pieds de l'Akfadou près de Bejaia, est un journaliste, romancier, éditeur et l'un des écrivains contemporains de la littérature algérienne francophone. Après avoir obtenu son diplôme en électronique à

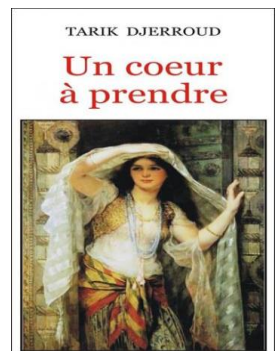
l'université de Mouloud Mammeri Tizi Ouzou, il a décidé de se tourner vers la littérature en raison de sa passion pour la lecture et l'écriture, ainsi que sa fascination pour la magie des mots. Tarik Djerroud est l'auteur de huit romans et d'un essai : "Le sang de mars", "J'ai oublié de t'aimer", "Hold-up à la casbah", "Au nom de Zizou", "Un cœur à prendre", "Tamazight", "Un butin de guerre", "Chère laïcité", et son dernier roman paru en 2022, "Camus et le FLN".

2. Le corpus d'étude :

2.1. Résumé du roman

À nos connaissances, la plupart des études scientifiques sur l'emprunt sont réalisées et basées sur des supports journalistiques, les presses écrites, et sur les enregistrements audio oraux. Pour notre cas, nous avons choisi délibérément un œuvre littéraire qui est rarement utilisé comme corpus d'étude dans le contexte algérien. En effet, le roman de Tarik Djerroud contient une variété des emprunts et des xénismes issus de différentes langues. Pour mieux cerner notre corpus d'étude nous procéderons à son résumé :

« Un cœur à prendre », est le cinquième roman publié par Tarik Djerroud en 2013, il s'agit d'un œuvre policier qui renvoie aux réalités sociales vécues, où le personnage principal à savoir , un inspecteur de police, revient sur les lieux du crime ,à Tizi Ouzou ,pour élucider le double assassinat à l'arme blanche d'un imam de 78 ans et d'une sage-femme de 75ans ,le village est en état de choc et une psychose s'installe, les faits remontent à ce fameux vendredi où (la fille aux mille prétendants),Tina , se marie le même jour ,les corps des deux victimes sont retrouvés. L'inspecteur a du mal à mener son enquête, car il n'arrive pas à trouver l'arme du crime, il bute sur certains éléments. Au village c'est l'omerta. En effet, un secret est aussi bien gardé par les



habitants du village que par les familles des deux défunts. Après moule d'investigations, l'inspecteur a trouvé l'auteur du crime. (Boumendjel. H, Namoune. M., 2019 : 18).

2.2. Description du corpus

Chaque recherche doit suivre une structure bien définie, pour recueillir les données de notre corpus nous nous sommes assigné les étapes suivantes :

- Premièrement, nous avons eu accès à la version papier de roman « Un cœur à prendre », et pendant notre lecture et relecture de ce dernier, nous avons pu collecter un corpus constituant une somme de 67 mots, dont (42 unités) sont des emprunts, et (25 unités) sont des xénismes.
- Pour mener à bien notre étude nous nous sommes référés à ces trois dictionnaires pour leurs richesses nomenclature :
 - Le TLFi : <http://atilf.atilf.fr>
 - Le Grand Robert de la langue française :
<https://www.google.comFwww.lerobert.com%>
 - Larousse : <https://www.larousse.fr/>

Le recours à ces trois dictionnaires a pour but de vérifier si le mot a été signalé comme emprunt, c'est-à-dire que les unités présentes sont considérées comme des emprunts, alors que les unités absentes sont des xénismes [mots qui ne sont pas encore intégré dans le système de la langue d'accueil].

Tableau 1: Liste des emprunts et des xénismes collectés.

Emprunts	Xénismes
La Fatiha, Minaret, Café, l'Imam, Le cheikh, Youyou, un bendir, Allah, Un burnous, Ramadhan, gandoura, Couscous, walou, Inchallah, Fellah, La Mecque, l'Amin, Le minbar, Oued, Salamalec, le coran, Djinn, Hammam, Fouta, zemzem, Henné, Muezzin, Musc, Chéchia, Khôl, Sourates, Satan, le mektoub Boy-scouts, week-end, patchwork, Tee-shirt, gentleman, Select, jogging, Footing, scotch, sandwich, standing, Poker, whiskey, No man's land.	Timchert, Iqabla, Salam alikoum, l'Icha, Azul, Ouallah, Le Maghreb, la roqia, Dohr, La Kaaba, Nna, Dda, Allah ibarek, Haba saouda, sirem, timqteft, Ya rebbi, qamis, halaqat, tamazirth.
47	20
67	

Le tableau ci-dessus englobe toutes les unités lexicales qui n'appartenaient pas à la langue française. Afin de cerner notre objet d'étude, nous avons les classifiés en emprunts et en xénismes, cela grâce aux critères de leurs identifications et à la consultation des dictionnaires que nous avons montrés précédemment. En considérant les unités présentes dans ces derniers comme des emprunts qui se sont déjà intégrés, alors que les unités absentes ce sont logiquement des xénismes.

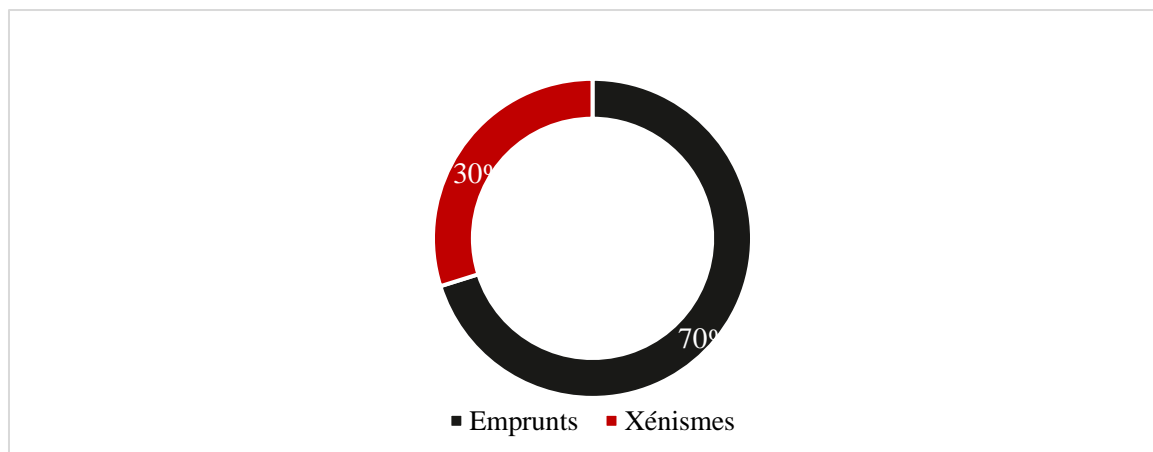


Figure 2: répartition graphique des emprunts et des xénismes

En observant ce graphique, nous pouvons remarquer que l'auteur utilise 47 mots d'emprunts dans son roman, sur un total de 67 mots. Cela représente 70% du texte, dépassant ainsi le pourcentage des xénismes qui compte 20 mots, soit 30% du texte.

Après avoir distingué les emprunts et les xénismes de notre corpus, voici dans ce qui suit un tableau qui montre leur origine linguistique à savoir l'arabe, le berbère et l'anglais.

Tableau 2: Classification des emprunts et des Xénismes selon leur origine

Origine	Emprunts	Xénismes
Arabe	La Fatiha, Minaret, Café, Imam, Le cheikh, Youyou, Un bendir, L'amin Ramadhan, gandoura, Couscous, Inchallah, Fellah, La Mecque, zemzem, Le minbar, Oued, Salamalec, le coran, Djinns, Hammam, fouta, Henné, Muezzin, Musc, Chéchia, Khol, sourates, walou, Allah, le mektoub, Satan.	Lqabla, Salam alikoum, L'icha, Ouallah, le Maghreb, La roqia, Dohr La Kaaba, Allah ibarek, Haba saouda Ya rebbi, Qamis, Halaqat.
Berbère	Un burnous.	Timchret, Azul, Nna, Dda, Sirem Timqteft, Tamazirth.

Anglais	Boy-scouts, week-end, select, jogging, footing, scotch, sandwich, standing, no man's land, poker, patchwork, tee-shirt, whiskey, gentleman.	Aucun
----------------	---	-------

Après une analyse attentive du tableau ci-dessus, il est évident que la majorité des emprunts et des xénismes proviennent de la langue arabe. Par conséquent, nos résultats seront présentés de la manière suivante :

Tableau 3: Comptage des emprunts et des xénismes selon l'origine

L'origine	Nombre et pourcentage	
Emprunts arabes	32	48%
Emprunts berbères	1	2%
Xénismes arabes	13	19%
Xénismes berbères	7	10%
Emprunts anglais (anglicismes)	14	21%
Xénismes anglais	0	0%
Total	67	

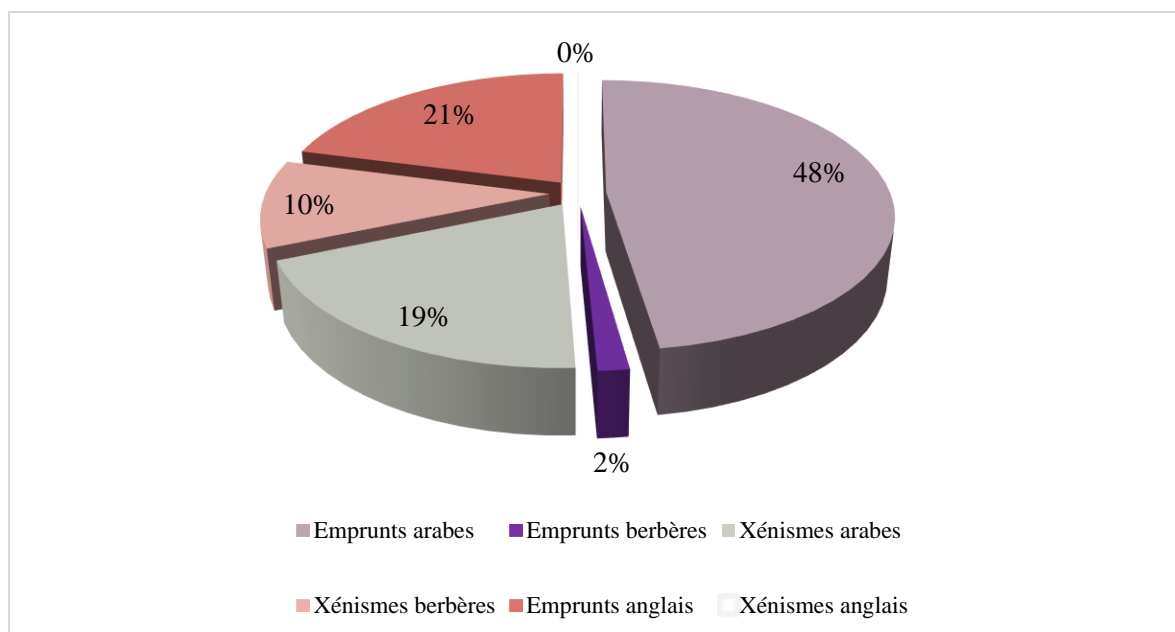


Figure 3: Répartition graphique des xénismes et des emprunts selon l'origine.

À partir de cette analyse, nous observons que les emprunts d'origine arabe représentent le secteur le plus large, ils manifestent avec un nombre de 32 mots, ce qui donne un pourcentage de 48%. Par contre, les emprunts berbères sont considérablement faibles, nous avons trouvé seulement un seul : « un burnous », cela nous donne un pourcentage de 2%.

Concernant les xénismes d'origine arabe, ils viennent en seconde position après les emprunts arabes, ils sont en nombre de 13 mots, ce qui donne un pourcentage de 19%. Ensuite, le pourcentage des xénismes berbères quant à eux sont assez faibles par rapport à ceux d'origine arabe, avec un taux de 7 mots pour un pourcentage de 10%.

Il est à noter également que l'auteur a emprunté des mots anglais, ces derniers sont placés en troisième position avec un nombre de 14 mots correspondant à 21%, cela montre que la langue anglaise possède un rôle primordial dans le répertoire linguistique algérien.

En effet, les résultats obtenus désignent que le roman de Tarik Djerroud est riche d'emprunts et xénismes arabes, car cette dernière est la langue officielle de son pays.

En outre, lors de la lecture de roman, nous avons constaté également que l'auteur n'a pas hésité à utiliser d'autres langues telles que l'italien, l'espagnol...etc.

Nous proposons quelques exemples :

➤ **Pizza** : un plat d'origine italienne.

« Voilà, depuis notre dernière rencontre et notre longue conversation chez toi, autour d'une délicieuse **pizza** ». Un cœur à prendre p 9.

➤ **Un sombrero** : il vient de l'Espagnole qui veut dire un chapeau.

« Un large chapeau comme **un sombrero** ». Un cœur à prendre p41.

➤ **Un espresso** : un mot italien qui signifie un café.

« Vous voulez **un espresso** ? ». Un cœur à prendre p 126.

- **Illico presto** : une expression tirée de l'italien qui veut dire immédiatement.

« *Illico presto, l'Amin m'apprit qu'il s'agissait de l'imam* : ». Un cœur à prendre p 14.

- **Svelte** : vient de l'italien qui signifie mince.

« *Pantoufles aux pieds, corps svelte dans une robe bariolée, elle portait une corbeille sur sa tête* ». Un cœur à prendre p 59

En fonction des résultats du tableau et du secteur qui renvoient à l'origine des emprunts et des xénismes, nous avons réalisé que l'auteur utilise généralement des mots dérivant de l'arabe, de ce fait, il est pertinent de déterminer dans quel registre de la langue arabe sont-ils écrits. Pour cela, notre analyse sera réalisée comme suit :

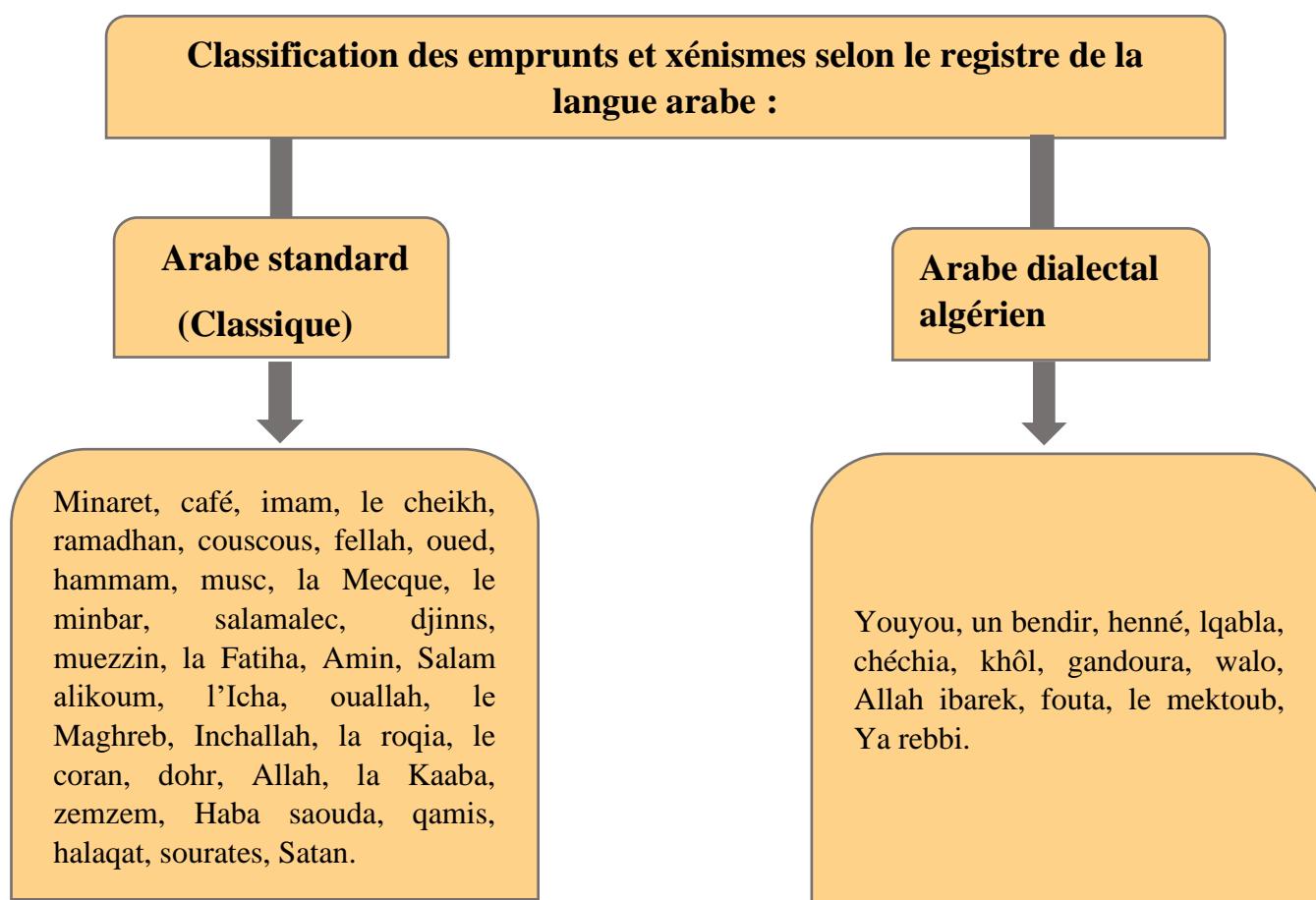


Figure 4: Classification des emprunts et des xénismes selon le registre de la langue arabe

Le schéma susmentionné nous a permis de déduire que les emprunts et les xénismes arabes proviennent de deux registres linguistiques à savoir le standard (classique) et le dialectal algérien.

Il est important de rappeler que :

- L'arabe standard également connu sous le nom d'arabe classique est la langue du texte sacré des musulmans (le coran). Par opposition à :
- L'arabe dialectal également appelé (darija) est la variante parlée par la majorité de la population algérienne.

Tableau 4: Comptage des emprunts et des xénismes selon le registre de la langue arabe :

Registre de la langue arabe	Emprunts / xénismes	
L'arabe standard (classique)	33	73%
L'arabe dialectal algérien	12	27%
Total	45	

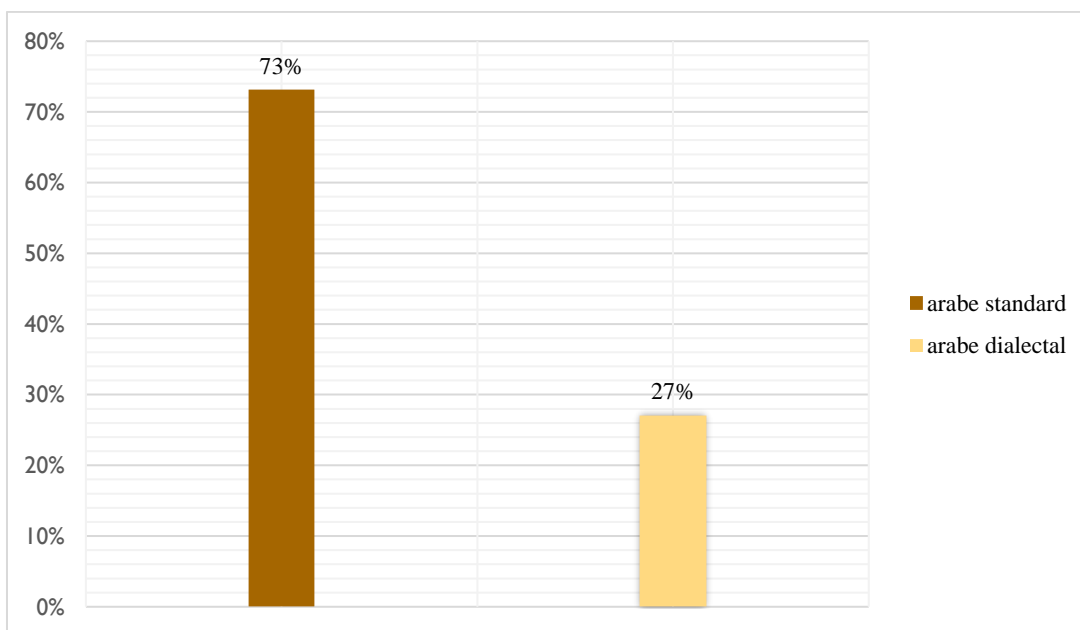


Figure 5: répartition des emprunts et des xénismes selon le registre de la langue arabe

À travers le graphique et le schéma cités en haut, nous avons remarqué une primauté des mots d'origine arabe standard avec un taux de 33 mots, ce qui fait un pourcentage de 73%. Alors que ceux de l'arabe dialectal sont en nombre de 12 mots correspondant à 27%.

Enfin, nous avons conclu que l'arabe standard occupe une place prépondérante, presque tous ses mots renvoient à la religion musulmane (minaret, la Mecque, Allah, le coran, ramadhan...), cela affirme la propagation des valeurs de la civilisation arabo-musulmane et les fondements de l'islam. Tandis que les mots provenant de dialecte algérien se représentent rarement, ils sont propres à la culture et à la tradition algérienne (burnous, henné, chéchia...)

3. Étude morphologique

3.1. Catégorisation selon la forme

Dans cette étape qui suit, nous allons essayer de classer les lexies collectées selon la forme :

Tableau 5: Classement des emprunts et des xénismes selon la forme

Mots simples	Minaret, timechret, la Fatiha, Amin, café, imam, le cheikh, lqabla, youyou, bendir, burnous, ramadhan, l'icha, azul, gandoura, Maghreb, couscous, fellah, walou, la mecque, le minbar, oued, la roqia, le coran, dohr, allah, Satan, la Kaaba, nna, dda, djinns, hammam, zezem, fouta, henné, le mektoub, sirem, muezzin, timqteft, musc, chéchia, qamis, khol, halaqat, sourates, tamazirth. Select, jogging, footing, scotch, sandwich, standing, poker, whiskey.	54 MOTS
---------------------	--	----------------

Mots composés	Salam alikoum, ouallah, inchallah, salamalec, Allah ibarek, haba saouda, Ya rebbi. Boy-scouts, week-end, patchwork, tee-shirt, gentleman, no man's land.	13 MOTS
----------------------	---	----------------

Dans le tableau ci-dessus, nous avons classifié les unités lexicales collectées selon leur forme.

Il convient de rappeler que les mots de la langue française se répartissent en :

- **Mots simples** : les mots simples sont des unités lexicales qui ne peuvent pas être décomposées en unités significatives plus petites.
- **Mots composés (complexes)** : contiennent deux ou plus de deux morphèmes qui peuvent être soudés, reliés entre eux par un trait d'union ou non, constituant qu'une unité significative considérée sur le plan syntaxique comme un mot unique.

Après la classification, nous rendons compte que les mots à forme simple sont les plus utilisés par rapport aux mots composés qui se présentent seulement avec 13 mots.

Dans le secteur ci-dessous, nous allons présenter le pourcentage de chaque forme :

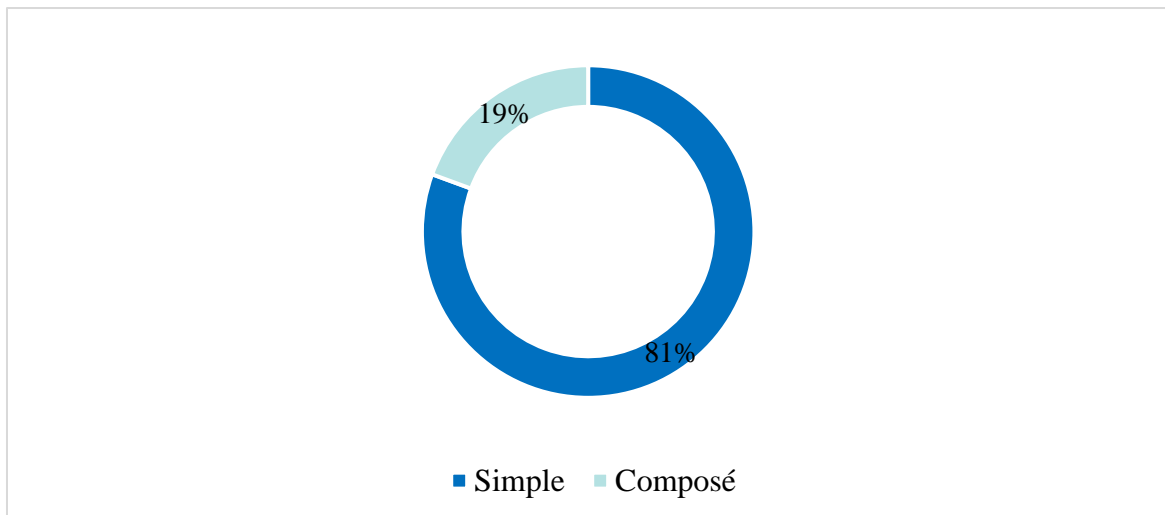


Figure 6: représentation graphique des emprunts et des xénismes selon la forme

En interprétant les résultats du graphique, nous constatons une nette prédominance des mots simples, représentés par un total de 54 mots, ce qui équivaut à un pourcentage élevé de 81%. Ces mots simples couvrent pratiquement la totalité du secteur étudié. En revanche, les mots composés se limitent à 13 mots, ce qui représente un pourcentage plus faible de 19.

3.2. Catégorie grammaticale :

Dans cette phase d'analyse, nous essayons de répartir un classement des emprunts et des xénismes selon les différentes catégories grammaticales, dans le but de déterminer la catégorie la plus fréquente. Les résultats de cette classification sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6: Classement des emprunts et des xénismes selon les catégories grammaticales

Catégorie grammaticale	Les emprunts/ les xénismes	Nombre
Nom	Minaret, café, l'imam, le cheikh, youyous, un bendir, un burnous, ramadhan, gandoura, couscous, fellah, la Mecque, le minbar, oued, salamalec, le coran, haïk, djinns, hammam, fouta, henné, muezzin, musc, chéchia, khol, sourates, Timchret, la fatiha, l'Amin, lqabla, l'Icha, le Maghreb, la roqia, Dohr, Allah, la Kaaba, Nna, Dda, zemzem, Haba saouda, le mektoub, timqteft, qamis, halaqat, tamazirth. Boy-scouts, week-end, patchwork, tee-shirt, gentleman, jogging, footing, scotch, sandwich, standing, no man's land, poker, whiskey.	58
Verbe	Sirem.	1
Adjectif	Select !	1
Interjection	Inchallah, salam alikoum, Azul, ouallah, walou, Allah ibarek, ya rebbi !	7

À partir de l'observation de ce tableau, le commentaire que nous pouvons faire est que les noms sont les traits linguistiques les plus empruntés par l'auteur avec un nombre de 58 noms, ensuite, nous avons relevé un nombre assez considérable d'interjections « 7 mots » par rapport au reste de la chaîne « les verbes/ et les adjectifs » qui sont très peu utilisés, seulement un seul verbe et un seul adjectif.

En s'appuyant sur les données du tableau et après leurs analyses, nous avons établi le graphique suivant :

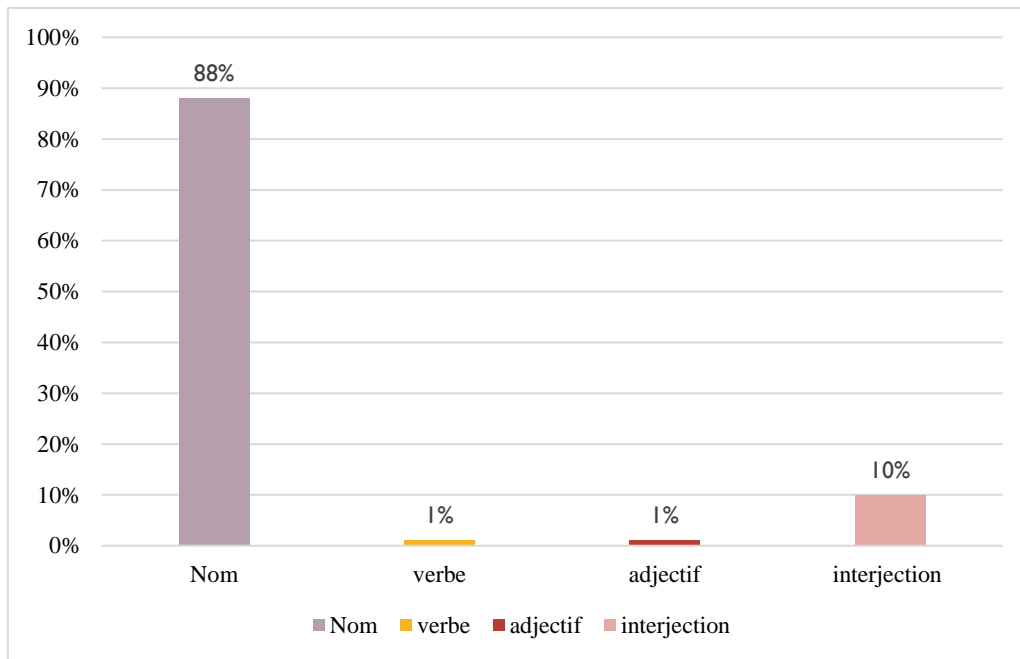


Figure 7: : répartition des emprunts et des xénismes selon la catégorie grammaticale.

À travers l'observations de ces battons, nous remarquons que les noms sortent en tête avec une proportion de 88%, considéré à juste titre très augmenté, vient en second lieu la catégorie des interjections qui présente un taux de 10%, enfin, la catégorie des verbes et des adjectifs ferme le tableau avec un pourcentage de 1% pour chacune.

De ce fait, nous pouvons résumer que les emprunts sont le plus souvent des noms, alors que les adjectifs, les verbes, les interjections, les adverbes, les prépositions et les conjonctions sont presque toujours moins empruntés. Dans cette perspective Loubier affirme dans son ouvrage que « (...) parmi les éléments du lexique, ce sont naturellement les substantifs qui passent avec le plus d'aisance d'une langue à l'autre. Il est moins courant que l'on reprenne des verbes et des adjectifs, tandis que les adverbes, les interjections, les prépositions et les conjonctions (...) n'apparaissent empruntés qu'un petit nombre de fois ». Loubier, 2011, P. 339.

Tableau N°7 : Classement des lexies empruntées selon leur degré d'intégration « *L'emprunt n'est pas seulement un mouvement de transfert, c'est également un problème de fixation, d'intégration et d'assimilation* » (Yaguellio, M, 2003 : 410), pour cela, nous pouvons dire qu'il est indispensable de faire un mémoire de recherche sur les emprunts et les xénismes sans étudier le processus de leur intégration dans la langue réceptrice. Le tableau suivant présente le type d'intégration des lexies empruntées, ce qui nous permettra de déduire les différentes modifications subies par une lexie empruntée lors de son intégration dans la langue française, en se référant bien sûr à la langue d'origine.

Tableau 7: Classement des lexies empruntées selon leur degré d'intégration

Emprunt Et xénisme	Intégration Phonologique	Intégration Graphique	Intégration morphosyntaxique			
			Genre		Nombre	
			Féminin	Masculin	Singulier	Pluriel
Minaret	✓	✓		✓	✓	
Qamis	✓	✓		✓	✓	
Youyou				✓	✓	
Youyous				✓		✓
Un bendir				✓	✓	
Un burnous	✓	✓		✓	✓	

Ramadhan				✓	✓	
Inchallah	✓	✓	/			
Fellah	✓			✓	✓	
La Mecque			✓		✓	
Le minbar				✓	✓	
Oued		✓		✓	✓	
Salamalec		✓		✓	✓	
Haïk	✓			✓	✓	
Djinns				✓		✓
Hammam	✓	✓		✓	✓	
Henné	✓	✓		✓	✓	
Muezzin	✓	✓		✓	✓	
Musc	✓	✓		✓	✓	
Chéchia	✓	✓	✓		✓	
Khôl	✓			✓	✓	
Sourates				✓		✓
Timchret			✓		✓	
La Fatiha	✓		✓		✓	
Ouallah	✓	✓	/			
Le Maghreb				✓	✓	
La Roqia	✓	✓	✓	✓		
Dohr	✓			✓	✓	
Allah	✓	✓				
La Kaaba	✓	✓	✓		✓	
Nna		✓	✓		✓	
Dda		✓		✓	✓	
Tamazirth	✓	✓	✓		✓	
Haba saouda	✓		✓		✓	
Le mektoub	✓	✓		✓	✓	
Le cheikh	✓	✓		✓	✓	

Ya rebbi		✓	/			
Halaqat	✓	✓				
L'icha	✓	✓	✓		✓	
Lqabla	✓	✓	✓		✓	
Timqteft	✓		✓		✓	
Un patchwork				✓		
Un sandwich				✓		
Des boy-scouts	✓					✓

Résultats du tableau

1. L'intégration phonologique et graphique

- L'intégration phonologique et graphique des emprunts se caractérise par plusieurs phénomènes. L'absence de certains graphèmes des langues sources dans la langue française conduit à des substitutions et des rapprochements phonologiques, ce qui entraîne ensuite des modifications graphiques.
 - Une commutation de la fricative sourde arabe (ح) par un (h) muet.
Exemple ; khôl, la Fatiha
 - Une commutation du son (و) arabe qui n'existait pas en langue française par un (h) muet.
Exemple ; ouallah, Allah, Inchallah.
 - Une commutation du son (ع) pharyngal fricative sonore par le son (a) ou par (aa) qui lui est proche.
Exemple ; salamalec et Salam alikoum, la Kaaba.
 - L'ovulaire fricative sourde (خ) qui est un phonème inexistant dans le système phonétique français, ce phonème est orthographié dans le français par un (kh) dans le terme cheikh.
 - Le son (q) (ق) n'a pas d'équivalent dans la langue française donc il a été remplacé par le son (k).

Exemple ; qamis, Lqabla, la roqia.

- Dans le mot "djinn", la consonne "d" est ajoutée, ce qui ne se trouve pas dans la langue d'origine du mot, illustrant ainsi les différences entre les systèmes phonétiques des deux langues.
- La lettre (a) est parfois remplacée par les voyelles (e/é) afin d'obtenir une prononciation similaire à celle de la langue arabe. Si ces modifications n'étaient pas effectuées, la prononciation du mot serait différente de celle de la langue d'origine. Par exemple, "chéchia", "le mektoub".
- Par ailleurs, nous remarquons également la gémation de certaines consonnes dans les termes comme "Inchallah", "ouallah", "hammam", "djinn", Ces adaptations graphiques sont en réalité des marques du système de la langue arabe appelée "chadda".

2. L'intégration morphosyntaxique :

- Plusieurs termes prennent les déterminants (les articles définis et indéfinis) de la langue française notamment les anglicismes, c'est ce qui nous a aidés à identifier facilement le genre et le nombre des mots.

Exemple ; la Fatiha, le Maghreb, un burnous, un minbar, un tee-shirt, etc.

- Le genre :
 - Nous avons remarqué que presque toutes les lexies empruntées (arabe et berbère) ont gardé leur genre d'origine tel que ; minaret, le cheikh, fellah, oued...
 - Nous avons remarqué que la langue française a attribué le genre masculin et le féminin aux anglicismes qui sont déterminés par les articles indéfinis « un, une ».

Exemple ; un footing / un sandwich / un jogging...

- Le nombre :
 - Le pluriel des mots ; djinn, youyou, sourates prennent un « s » à la fin qui est la marque du pluriel dans la langue française, donc nous constatons l'application des normes du système français qui est complètement différent de celui des langues emprunteuses.

- Concernant le nombre des anglicismes, nous constatons qu'ils ont gardé la même morphologie au singulier comme en pluriel, mais nous trouvons l'usage des déterminants indéfinis de la langue française.

Remarque : le seul anglicisme "boys scouts" auquel la langue française attribue l'article indéfini "des" est déjà au pluriel en anglais. En d'autres termes, le "s" dans "boys et scouts" n'est pas une marque du pluriel ajoutée par la langue française.

3. L'intégration sémantique :

Après notre observation, nous avons constaté que les mots empruntés dans notre corpus peuvent être classés en fonction de leur degré de changement sémantique. Certains de ces mots ont développé de nouvelles significations, tandis que d'autres ont perdu une partie de leur charge sémantique, se réduisent à une seule signification.

Remarque : nous allons faire une analyse purement sémantique de quelques mots afin de déduire le type d'adaptation sémantique qu'ils ont subi lors de leur intégration dans la langue réceptrice.

3.1. Restriction de sens : nous remarquons qu'il y'a des termes en langue arabe désignent et signifient plusieurs choses, mais en s'intégrant de la langue française ils se diminuent et prennent qu'une seule. Nous allons illustrer cela par ces deux lexies ; minaret et patchwork.

- **Minaret** : en arabe ce terme désigne ; « 1/ phare. 2/ Le cierge .3/ la tour de la mosquée ». Mais en s'intégrant dans la langue française il garde seulement un sens qui est « la tour de la mosquée du haut de laquelle le muezzin invite les fidèles musulmans à la prières ».

- **Patchwork** : en anglais, désigne « 1/ un type de couture dans lequel de petits morceaux de tissu de couleurs et de motifs différents sont cousus ensemble ». « 2/ une chose composée de plusieurs pièces ou parties différentes ». Mais en français, il signifie seulement « un ouvrage de tissu constitué par l'assemblage de morceaux disparates dans un but décoratif ».

3.2. Extension de sens : contrairement au type précédent, celui-ci fait élargir le sens de la lexie en lui attribuant de nouvelles significations : prenant comme exemple l'anglicisme : « **jogging** » qui signifie « l'activité de courir lentement et régulièrement comme forme d'exercice », mais en s'intégrant dans la langue française il porte deux significations différentes

« 1/ course à pied pratiquée pour l'entretien de la forme physique », « 2/ un survêtement utilisé pour cette activité ».

Conclusion du chapitre

Après avoir distingué les xénismes des emprunts, nous avons procédé dans ce chapitre pratique à une analyse morphologique de toutes les lexies empruntées que nous avons collecté, en examinant leur forme (composée ou simple), leur catégorie grammaticale (nom, verbe et interjection) et enfin nous sommes amenés à analyser les changements que ces lexies ont subis lors de leur insertion en français pour en déduire leur type d'intégration, qu'elle soit phonologique, graphique, morphosyntaxique ou bien sémantique.

Chapitre 3 :

Analyse sémantique des termes empruntés

Introduction

Dans ce troisième chapitre, nous avons l'intention d'analyser les emprunts et les xénismes de notre corpus sur le plan sémantique, de ce fait, nous allons évoquer en premier lieu les champs sémantiques qui tolèrent le plus l'emprunt chez Djerroud, c'est-à-dire nous allons classer les lexies empruntées selon leurs domaines d'appartenances. En second lieu, nous allons donner la signification de chaque mot recueilli selon différents dictionnaires français et selon leur contexte afin de montrer les différences et les similarités. Ensuite nous allons ajouter l'équivalent de chaque mot ainsi que leurs variantes graphiques s'il y en a.

1. Étude sémantique

1.1. Classifications des mots empruntés selon les domaines

Nous allons procéder dans ce qui suit une taxinomie qui classer les lexies empruntées selon leurs domaines afin de voir dans quel sont les domaines les plus fréquents. De ce fait, notre classement comporte quatre catégories à savoir : le domaine religieux, le domaine social, la culture et la tradition et un domaine appelé autres. En effet, pour rendre notre tâche plus claire, nous avons englobé dans le domaine social divers registres appartenant à la réalité quotidienne tels que : la gastronomie, la tenue vestimentaire, les relations sociales, et même les domaines de très faible présence tels que le domaine sportif, l'espace, et les métiers.

1.1.1. Les Lexies qui relèvent du domaine religieux

Nous avons sélectionné dans ce domaine les unités qui réfèrent à la vie religieuse :

- | | | | |
|-------------|-----------------|-------------|----------------|
| ▪ Minaret | ▪ Salam alikoum | ▪ la Fatiha | ▪ Allah |
| ▪ Imam | ▪ le coran | ▪ l'Amin | ▪ la Kaba |
| ▪ Le cheikh | ▪ salamalec | ▪ l'Icha | ▪ zemzem |
| ▪ Ramadhan | ▪ djinns | ▪ Ouallah | ▪ Allah ibarek |

- | | | | |
|-------------|------------|--------------|---------------|
| ▪ Inchallah | ▪ muezzin | ▪ le Maghreb | ▪ Haba saouda |
| ▪ La Mecque | ▪ musc | ▪ la roqia | ▪ le mektoub |
| ▪ Le minbar | ▪ sourates | ▪ Dohr | ▪ Ya rebbi |
| ▪ Halaqat | ▪ Satan. | | |

1.1.2. Le domaine de la culture et de la tradition

Ce domaine réuni les unités suivantes :

- Youyou / ▪ khôl / ▪ Un bendir / ▪ Henné / ▪ Timchret / ▪ patchwork.

1.1.3. Les lexies qui s'inscrivent dans divers registres courants la réalité quotidienne

Ce domaine englobe les lexies qui ont un rapport avec la société, les choses de quotidien :

- ❖ **La tenue vestimentaire** : Un burnous / gandoura / fouta / Chéchia / qamis / tee-shirt.
- ❖ **La gastronomie** : couscous / timqteft / café / sandwich / whiskey.
- ❖ **Les relations sociales** : Azul / walou / Nna / Dda / sirem.
- ❖ **Espace** : oued / Hammam / tamazirth / no man's land.
- ❖ **Sport** : footing / jogging / boy-scouts / poker.
- ❖ **Métier** : fellah / Lqabla.

1.1.4. Autres

Dans cette catégorie, nous avons englobé les mots qui n'appartient à aucun domaine précis :

- Week-end / ▪ gentleman / ▪ select / ▪ scotch / ▪ standing.

➤ **Commentaire :**

D'après la classification des données recueillie selon leurs domaines, nous avons remarqué qu'ils sont utilisés dans des domaines très variés, le domaine le plus fréquent est celui de la religion, cela montre l'attachement de l'auteur à la culture musulmane, ensuite le domaine social tient la deuxième position, cela désigne des réalités sociales propres à la vie du peuple algérien. En effet, l'auteur a employé quelques termes propres à la culture et la tradition comme le mot « Timchret » qui est une tradition ancestrale kabyle appartenant à la région de l'auteur qui est la Kabylie. Nous avons constaté également que l'appartenance sociale, religieuse, culturelle agit sur le processus d'emprunt et de xénisme.

Pour illustrer mieux nos résultats nous avons réalisé ce graphique qui nous permet de voir le pourcentage de chaque domaine :

Tableau 8:comptage des emprunts et des xénismes selon les domaines

Domaines	Religieux	Sociale	Culture et tradition	Autres
Nombre	29	27	6	5
Totale	67			

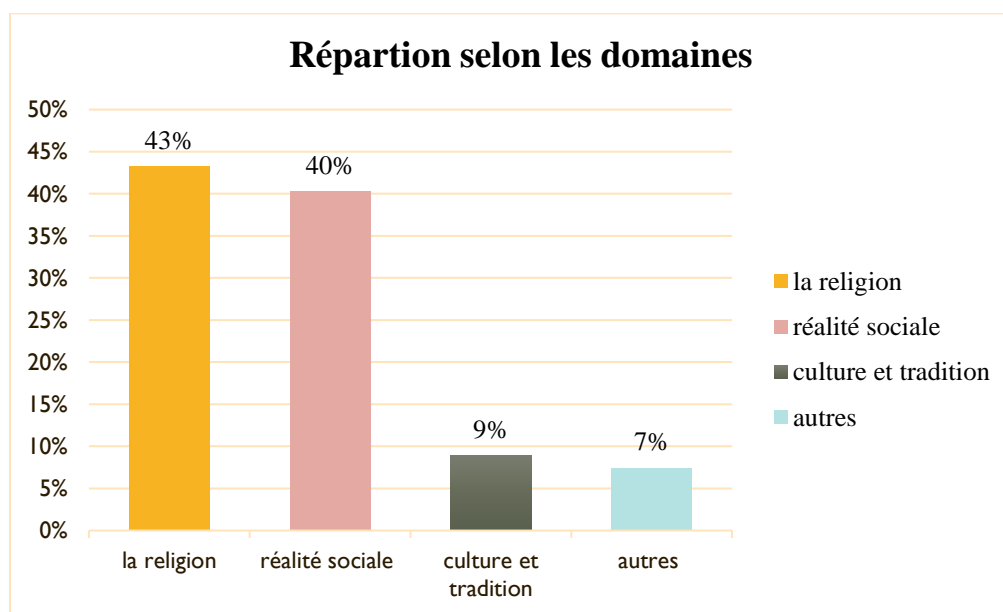


Figure 8: Répartition des lexies empruntées selon les domaines d'appartenances

Nous notons suivant le graphique ci-dessus qu'il y a deux battons presque à la même hauteur avec seulement (3%) de différence, et ce sont le domaine religieux qui représente (43%), et celui de vie sociale avec (40%), ces deux champs sont les plus dominants dans notre corpus, ensuite vient le domaine de la culture et tradition avec (9%), en dernière position nous avons ceux qui appartient aux autres domaines et que nous n'avons pas les insérer dans une catégorie spécifique avec (7%).

1.2. La signification des emprunts

1.2.1. Les emprunts provenant de l'arabe standard

La Fatiha : n.f, le mot "Fatiha" vient de l'arabe. Il fait référence au premier chapitre du Coran, qui est également appelé "Al-Fatiha" الفاتحة, selon Larousse et selon le contexte cet emprunt est le nom donné à la première sourate du coran, elle est souvent récitée en ouverture de la prière.

- **Équivalent :** la sourate d'ouverture du coran.
- **Nombre de répétition :** une seule fois.

❖ Citation :

« Ainsi, au terme de toute joyeuse circonstance, à la fin de la lecture de *la fatiha*, la fête s'arrosait dans la gaité, au café d'à-côté » P 13

Remarque : le mot la Fatiha est écrit en italique dans le roman et accompagné d'une note explicative à la fin de roman, cela indique simplement que l'auteur le considère comme un xénisme, le mot "La Fatiha" est répertorié dans les dictionnaires consultés et il est utilisé tel quel dans le roman, cela indique qu'il est considéré comme un emprunt plutôt qu'un xénisme.

Minaret : n.m vient de l'arabe standard « منارة », « manara ». Selon le contexte et le dictionnaire Larousse, cet édifice pourvu de balcons ou de galeries à partir desquels le muezzin peut appeler les fidèles à la prière dans la religion musulmane.

- **Équivalent :** tour d'une mosquée.
- **Nombre de répétition :** 2 fois

❖ **Citation choisie :**

*« Une grande mosquée à haut **minaret** se distinguait au milieu du village et m'appelait instinctivement à respecter le caractère pieux des habitants » p13*

Café : n.m un terme qui vient de l'arabe classique قهوة selon le contexte et selon le dictionnaire le Robert, ce terme peut signifier une boisson excitante obtenue par infusion de grains de café torréfiés et moulus ou bien l'établissement où l'on consomme des boissons.

- **Équivalent :** /
- **Nombre de répétition :** 20 fois.

❖ **Citation choisie :**

*« Sa canne à la main, Rabah portait toujours les stigmates de son malheur ; son sourire était encore fané au moment où il vint me retrouver au **café** de taslent ».*

*« Ainsi, au terme de toute joyeuse circonstance, à la fin de la lecture de la Fatiha, la fête s'arrosait dans la gaieté, au **café** d'à côté » P 13*

Imam : n.m provient de l'arabe standard امام selon le contexte et selon le dictionnaire Larousse ce terme désigne un dignitaire musulman, en particulier le fonctionnaire qui, dans une mosquée, tient le rôle de chef de la prière du vendredi.

- **Équivalent** : un prédicateur.
- **Nombre de répétition** : 72 fois.

❖ **Citation choisie :**

« *L'imam et lqabla avaient surement lancé leurs tentacules vers d'autres villages ; des prétendants de Tina vivaient aussi alentour* ». P 18

L'Amin : n.m, de l'arabe standard الامين selon le TIFi ce mot est donné à un magistrat qui remplit des fonctions municipales, civiles ou judiciaires. Selon le contexte dans lequel il est utilisé, ce terme peut également faire référence à un chef d'assemblée.

- **Équivalent** : un chef de tribu.
- **Nombre de répétition** : 61 fois

❖ **Citation choisie :**

« *L'homme jouissait d'une grande aura, tant il était élu par l'Assemblée de tizi. Il s'agissait en fait du sage, l'Amin, comme on se plaisait à le nommer dans la région où il était choisi pour sa bonne foi, désigné pour être le gardien des coutumes* » p 14

Le cheikh : n.m vient de l'arabe الشيخ selon le contexte et le dictionnaire de Larousse ce terme de respect qui s'applique aux savants, aux religieux et à toutes personnes respectables.

- **Équivalent** : vieillard /chef de tribu
- **Variantes graphiques** : cheik /scheik.
- **Nombre de répétition** : 5 fois.

❖ **Citation choisie :**

« *Un soleil éclatant dominait la place. Une trace blanche par terre indiquait l'endroit où le cheikh s'était effondré* » P 15

Ramadhan : n.m vient de l'arabe standard رمضان selon le contexte et Larousse, signifie le neuvième mois de l'année musulmane, mois de jeûne.

- **Équivalent** : mois de jeûne.
- **Nombre de répétition** : 2 fois.

❖ **Citation choisie** :

« *Le mois sacré de ramadhan venait de s'achever, gracieusement ponctué par une très belle cérémonie, débordant de joie et de convivialité* ». P 50

Couscous : n.m vient de l'arabe كسكس selon le contexte c'est un plat traditionnel à base de semoule de blé dur roulée en grain et cuite à la vapeur servie avec la viande, des légumes et des sauces.

- **Équivalent** : /
- **Nombre de répétition** : 2 fois.

❖ **Citation choisie** :

« *En peu de temps, nous avons fait le tour des préliminaires de cette enquête. Nous invitant à un **couscous**, j'avais dû m'en abstenir avec la promesse d'en partager les saveurs une fois le crime élucidé. Inchallah, dirent-ils d'une seule voix* ». P 40

Inchallah : interjection, vient de l'arabe classique ان شاء الله selon le contexte c'est un terme religieux qui indique qu'on s'en remet au destin dans une situation donnée.

- **Équivalent** : si Dieu le veut.
- **Nombre de répétition** : une seule fois

❖ **Citation :**

« En peu de temps, nous avons fait le tour des préliminaires de cette enquête. Nous invitait à un couscous, j'avais dû m'en abstenir avec la promesse d'en partager les saveurs une fois le crime élucidé. **Inchallah**, dirent-ils d'une seule voix ». P 40

Fellah : n.m vient de l'arabe classique فلاح selon le contexte ce mot désigne un homme vivant à la campagne du travail de la terre.

- **Équivalent** : agriculteur.
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation :**

« L'Amin demandait des nouvelles auprès du **fellah** dépouillé de son veau et celui-ci de l'Amin. Walou. Rien. « La trace du veau est perdue à jamais » se dirent-ils, dans un même souffle empreint de désolation ». P 41

La Mecque : n.f vient de l'arabe classique مكة selon le contexte ce terme désigne la ville la plus sainte et la plus sacrée en Arabie saoudite où les musulmans font leur 5 -ème pilier de l'islam qui est le pèlerinage.

- **Équivalent** : /
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation :**

« Enfin une large terrasse donnait accès à l'intérieur de la mosquée au design raffiné. La lumière de lustres haut de gamme. Le sol était entièrement recouvert d'un tapis de couleur verte significative. Et le minbar était dressé au fond, orienté en direction de **la Mecque** ». P41

Le minbar : n.m, de l'arabe standard منبر signifiant « chaire à prêcher de la mosquée, en bois ou en pierres, mobile ou fixe ». (Larousse)

- **Équivalent** : estrade, chaire, tribune.
- **Nombre de fréquence** : 2 fois

❖ **Citations :**

« Enfin une large terrasse donnait accès à l'intérieur de la mosquée au design raffiné. Calligraphie et faïence ornaient les parois des murs intérieurs, généreusement brillants sous la lumière de lustres haut de gamme. Le sol était entièrement recouvert d'un tapis de couleur verte significative. Et **le minbar** était dressé au fond, orienté en direction de la Mecque ». P 41

« Une belle odeur flottait à l'intérieur de la salle de prière. Passant d'un angle à un autre, admirant des tableaux, je fouinais indiscrètement sous les tapis et les livres jusqu'à attendre **le minbar** entouré d'une demie voûte » P 42

Oued : n.m, vient de l'arabe standard واد, le mot oued signifié un cours d'eau qui est sec à certaines périodes, mais qui peut se gonfler d'eau rapidement. (Larousse).

- **Équivalent** : vallée, une rivière.
- **Variantes graphiques** : oued, ouadi.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation :**

« Des galets **d'oued** dont se servaient les malades trainaient par terre ». P 42.

Salamalec : n.m, le terme est emprunté de deux mots d'origine arabe standard ,سَلَامٌ عَلَيْكَ, selon les dictionnaires de français et selon le contexte le mot signifiant une formule de salutation arabe.

- **Équivalent** : que la paix soit sur toi.
- **Variantes graphiques** : salamalec, Salam aleik.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« *Sitôt sortis, nous rencontrâmes Belaid, le fils aîné de l'imam, sur le chemin de la mosquée. A l'abordage, il nous salua d'un chaleureux **salamalec**, adopta une marche lente et s'arrêta à notre niveau.* » P 42.

Le coran : n.m, de l'arabe classique الْقُرْآن cet emprunt est dérivé du verbe arabe qara'a قَرَأَ « réciter, lire », c'est un nom qui signifie livre sacré des musulmans, les paroles d'Allah révélées au prophète Mohamed par l'archange Gabriel en arabe جبريل.

- **Équivalent** : un livre sacré.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« *Tiens, tiens ! me dis-je. Outre la rédaction des amulettes, l'imam pratiquait la roqia, un rituel à but d'exorcisme qui consistait à lire, psalmodier les versets **du coran** au-dessus de la bouteille d'eau débouchée.* » P 43

Djinns : n.m, de l'arabe classique جِنٌّ son singulier est ginni جِنِّي, ce mot signifiant génie (bon ou mauvais), il est mentionné dans le coran et les légendes musulmanes. Ce mot porte le même sens dans le seul contexte où il figure.

- **Équivalent** : démons.
- **Variantes graphiques** : djinns, jinn, ginn.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation :**

« Dans les rues et aux abords du café de Taslent, des groupuscules de villageois discutaient à basse voix. Les oreilles aux aguets, entre les chuchotements, j'avais pu saisir des allégations farfelues ; que **des djinns** habitant le cimetière auraient été à l'origine des profanations des tombes, en signe du refus d'hospitalité ». P 63/64.

Hamman : n.m, provient de l'arabe standard حَمَّام, selon Larousse le mot signifie « établissement de bains », public ou privé, des pays musulmans. (Larousse).

- **Équivalent** : bain.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation :**

« (...), sans tarder, je claquai mes talons en direction d'un **hammam** pour me prélasser, me détendre les muscles, me libérer de ma fatigue et me faire une peau neuve, sans scories ». P 68.

Muezzin : n.m, de l'arabe standard مؤذِن, qui signifie un fonctionnaire religieux musulman chargé d'appeler, du haut des minarets des mosquées, aux cinq prières quotidiennes. (Larousse).

Ce terme porte le même sens selon le contexte.

- **Équivalent** : /
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation :**

« Au loin, la voix du **muezzin** résonnait dans l'air. Rabah fit ses ablutions et s'écarta pour accomplir sa prière ». P 105.

Musc : n.m de l'arabe standard مسك selon le dictionnaire de Larousse le terme signifie un liquide fortement odorant sécrété par une glande voisine de l'anus chez divers mammifères. Le mot a le même sens dans les deux contextes où il figure.

- **Équivalent :** /
- **Nombre de fréquence :** 2 fois.

❖ **Citations :**

« J'étais *seul* avec l'imam dans sa maison aux recoins exhalant des effluves de **musc** ». P133

« L'imam portait une chéchia ramenée de la Mecque et arborait un ventre qui ressemblait à un sac de semoule, une barbe blanche très fournie et longue jusqu'à se confondre avec le col de son qamis, parfumé au **musc**, (...) ». P 133

Sourates : Le terme sourates pris dans sa forme de pluriel, il vient de l'arabe classique سورة , selon les dictionnaires de français et selon le contexte ce mot désigne un ensemble de versets constituant des chapitres dans le coran.

- **Équivalent :** chapitres coraniques.
- **Variantes graphiques :** sourate, surate.
- **Nombre de répétition :** qu'une seule fois.

❖ **Citation :**

« À l'évocation de ce déclinquant d'imam, je ne cessai de me répéter : exploiter le nom d'Allah et manifestement un commerce assez rentable ! le nom d'Allah sur la langue et des **sourates** dans des décoctions charlanesque font florès pour leur bourse occulte ! » [...].

Allah : il est le nom propre de dieu, le mot Allah vient de l'arabe standard الله, en fonction du contexte et des dictionnaires examinés, il représente le nom divin spécifique que Dieu s'est attribué dans le Coran.

- **Équivalent :** /
- **Nombre de répétition :** 10 fois.

❖ **Citation choisie :**

*« Du haut des minarets vibrait la voix de l'imam appelant à la grande prière du vendredi. J'essayai mon bâton contre une touffe d'herbe, le regard tourné vers le ciel et je priai :
« Allah, aidez-moi ! » P 68*

Satan : du mot arabe Chaytan شيطان une figure emblématique dans les croyances religieuses, en particulier dans le christianisme, l'islam et le judaïsme. Selon ces traditions, Satan est souvent considéré comme un ange déchu (iblis), ou un être spirituel rebelle qui s'est opposé à Dieu et a été banni du ciel.

- **Équivalent :** diable.
- **Nombre de fréquence :** qu'une seule fois.

❖ **Citation :**

« L'imam est un salaud qui passait pour un blanchisseur de péchés. En réalité, il avait toujours officié en porte-à-faux : il était plus proche de Satan que d'Allah ». P 134.

1.2.2. Les emprunts provenant de l'arabe dialectal

Youyou (s) : n.m vient de l'arabe dialectal, selon le contexte et Larousse, ce mot signifie des cris poussés par les femmes des pays arabes dans les occasions (mariages, fiançailles...etc.)

- **Équivalent** : cris de joie.
- **Nombre de répétition** : 2 fois.

❖ **Citation choisie :**

« L'Amin me dit que de son vivant, c'était lqabla qui donnait de-là par des **youyous** crépitants et si prolongés à faire vibrer les collines pour annoncer la sortie de la mariée » P 20.

Un bendir : n.m terme qui vient de l'arabe standard بندير selon le contexte et Larousse, c'est un instrument à percussion répandu en Afrique du Nord, plus particulièrement au Maghreb et notamment dans la musique berbère.

- **Équivalent** : un tambour.
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation :**

« Jouant des éventails, quelques femmes avaient empli un fourgon entier, **un bendir** muet entre les mains. » P 21

Gandoura : n.f vient du l'arabe dialectal, selon le contexte et le robert, c'est une tenue traditionnelle qui se porte en Afrique du Nord, caractérisée par une longue et large tunique sans manches.

- **Équivalent** : une robe.
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation :**

« J'avais passé la matinée à me tourner les pouces. Mais, dès le retour de l'Amin, en fin de journée, je pris contact avec lui. Lorsqu'il était venu me retrouver à la place de Taslent, il était habillé d'une longue et ample **gandoura**, les pieds engoncés dans des savates marocaines pointues ». P 37

Fouta : Nom féminin qui vient de l'arabe dialectal فوطة, ce mot est définie selon l'auteur dans une note de fin de roman comme un habit traditionnel chamarré porté par les femmes kabyles autour de la taille. Selon le dictionnaire de la langue française le mot signifie pagne tissé qu'on porte au hammam. Larousse définit ce mot comme un grand rectangle en coton de couleurs vives aux usages multiples (serviette de plage, paréo, etc.).

Remarque : Il convient de noter que selon l'auteur, le terme "Fouta" est encore perçu comme un xénisme dans le texte, car il est mis en italique et est accompagné d'une note explicative à la fin du roman.

- **Équivalent** : Étoffe / toile.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« Elle essuya sa *fouta* au couleurs rouges et noires, nouée autour de sa taille ». P 77.

Henné : n.m, de l'arabe dialectal حني qui veut dire une teinture rouge utilisées par les femmes afin de colorier les mains ou les cheveux.

Selon le Robert ce mot désigne une poudre jaune ou rouge d'origine végétale utilisée pour teindre les cheveux, les lèvres, etc. (Le GRLF).

- **Équivalent** : /
- **Variantes graphiques** : henné, lhenni, henna.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« (...), des feuilles de lauriers et de menthe, des braises noires, une jarre en terre cuite, de l'huile, épingles et épines d'aubépine, du riz, des flacons de **henné**, des cornes de bouc ». P 81.

Chéchia : nom féminin, vient de l'arabe dialectal شاشية, ce mot présent dans les dictionnaires dans le sens de « coiffure en forme de calotte portée par certains peuples musulmans ». Le mot chéchia figure une seule fois dans le corpus et détermine le même sens enregistré dans les dictionnaires.

- **Équivalent** : chapeau / calotte.
- **Variantes graphiques** : chéchia, chachia.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« L'imam portait une **chéchia** ramenée de la Mecque et arborait un ventre qui ressemblait à un sac de semoule, (...) ». P 133

Khol : n.m, de l'arabe standard كحل, kuḥl, le mot présent dans le GRLF comme un fard de couleur sombre appliqué sur les paupières, les cils et les sourcils, utilisés à l'origine dans le monde arabe. Ce terme porte presque le même sens selon le contexte.

- **Équivalent** : /
- **Variantes graphiques** : khol, khôl, kohol, kohl.
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« (...), sans oublier deux gros yeux teintés au **khol** à faire téтанiser le diable en personne ». P 133.

Walou : Interjection, c'est un mot provenant de l'arabe standard. Cet emprunt est répertorié dans le Robert avec le sens de "rien du tout". Son sens reste le même selon le contexte dans lequel il est utilisé.

- **Équivalent** : néant / rien.
- **Variantes graphiques** : oualou / wallou.
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« *L'Amin demandait des nouvelles auprès du fellah dépouillé de son veau et celui-ci de l'Amin. Walou. Rien. « La trace du veau est perdue à jamais » se dirent-ils, dans un même souffle empreint de désolation* ». P 41

Le mektoub : n.m provient de la langue arabe et est souvent utilisé dans la culture maghrébine," signifie « il est écrit » ou « destin ». Il fait référence à la croyance selon laquelle tout ce qui arrive dans la vie d'une personne est prédestiné ou écrit d'avance par Dieu. Il exprime l'idée que chaque évènement, rencontre ou situation est déterminé par une volonté divine et qu'il est inévitable.

- **Équivalent** : le destin.
- **Nombre de fréquence** : deux fois.

❖ **Citation choisie** :

« *Le mektoub a tranché. Mon souhait, si vous le voulez bien, est de mon faire établir la liste de ces personnes* ». P 92.

1.2.3. Emprunt berbère

Un burnous : n.m selon le contexte et le dictionnaire le Robert ce terme signifie un grand manteau de laine à capuchon et sans manches, en usage dans les pays du Maghreb.

- **Équivalent** : un manteau
- **Nombre de répétition** : 3 fois

❖ **Citation choisie** :

« La mariée se montra finalement, la tête entourée d'un foulard immaculé, **un burnous** de même couleur entourait ses épaules. » P 21

1.3. La signification des Xénismes

1.3.1. Xénismes provenant de l'arabe standard

Salam alikoum : de l'arabe standard السلام عليكم, cette expression est composée du mot 'Salam', qui signifie 'la paix', et 'alikoum', qui signifie 'sur vous'. La graphie 'Salam alikoum' en tant que xénisme n'est pas répertoriée dans les dictionnaires que nous avons consultés. Cependant, on retrouve dans Le Larousse et Le Robert la graphie 'salamalecs', qui a le même sens."

- **Équivalent** : que la paix soit sur vous.
- **Variantes graphiques** : Salam alayekoum / Assalamu alaykum.
- **Nombre de répétition** : 5 fois.

❖ **Citation choisie** :

« Le jeune homme passa, me dit **Salam alikoum**. Je répondis à son salut mais sans me retourner tant j'étais pressé d'arriver au garage » P 31

L'Icha : N.f, vient de l'arabe standard العشاء, xénisme signifiant selon le contexte la cinquième et la dernière prière de la journée pratiquée par les musulmans. Ce mot n'est pas trouvé dans les dictionnaires consultés ni dans les notes de l'auteur.

- **Équivalent** : /
- **Nombre de répétition** : 2 fois.

❖ **Citation choisie :**

« Il passa la nuit à dormir dès la fin de la prière de **l'Icha**, et ne sortit qu'au petit matin pour prendre le chemin du marché » P 33

Ouallah : Il s'agit d'une interjection d'origine arabe standard, **والله**, qui signifie littéralement "je jure par Allah". L'auteur le définit dans une note de fin de roman comme étant équivalent à "au nom d'Allah". Ce xénisme n'est pas répertorié dans les dictionnaires examinés, mais il conserve le même sens quel que soit le contexte dans lequel il est utilisé.

- **Équivalent :** au nom de dieu.
- **Variantes graphiques :** ouallah/ wallah.
- **Nombre de fréquence :** 3 fois.

❖ **Citation choisie**

« Aussi, n'avais-je pas manqué avec un **Ouallah***, au nom de Dieu, en préambule, il m'annonça qu'il n'avait que celui-là ». P 36

Le Maghreb : n.m, xénisme qui vient de l'arabe standard **المغرب**, c'est l'une des prières pratiquées par les musulmans qui se fait lorsque le soleil se couche, d'ailleurs c'est un terme dérivé de [GHRB] désigne l'ouest où le soleil se couche.

- **Équivalent :** /
- **Variantes graphiques :** le Maghreb/ Le Maghrib.
- **Nombre de répétition :** une seule fois.

❖ **Citation :**

« à son retour, il m'informa que la famille n'était pas au complet. Nous dûmes alors attendre la fin de la prière du **Maghreb** ». P 37

La roqia : n.f, de l'arabe standard الرقية, ce xénisme vient de verbe « raqa » « رقى », qui signifie médication par la récitation de certains versets coraniques dans le but d'exorciser les gens atteints d'une maladie psychologique, le mot roqia ne se présente dans aucun dictionnaire consulté.

- **Équivalent :** récitation du coran.
- **Variantes graphiques :** Ruqia / roqya.
- **Nombre de fréquence :** 3 fois.

❖ **Citation choisie :**

*« Tiens, tiens ! me dis-je. Outre la rédaction des amulettes, l'imam pratiquait **la roqia**, un rituel à but d'exorcisme qui consistait à lire, psalmodier les versets du coran au-dessus de la bouteille d'eau débouchée ». P 43*

Dohr : n.f, vient de l'arabe standard الظهر, qui signifie littéralement midi, en français, selon le contexte ce terme est utilisé pour désigner la prière de midi, qui est l'une des cinq prières de l'islam. Le mot Dohr n'a pas été inclus dans les dictionnaires consultés.

- **Équivalent :** /
- **Variantes graphiques :** dohr, dhohr, zohr.
- **Nombre de répétition :** qu'une seule fois.

❖ **Citation :**

*« L'imam du quartier faisait ronronner sa voix en appelant les fidèles à la prière du **Dohr** ». P 49.*

La Kaaba : n.f ce xénisme vient de l'arabe classique « ... » selon le contexte désigne une tapisserie murale (papier peint) pour la décoration sur laquelle figure une grande construction

cubique en Arabie saoudite qui est un lieu saint vers lequel se tournent les musulmans pour prier et faire le pèlerinage.

- **Équivalent** : /
- **Nombre de fréquence** : qu'une seule fois.

❖ **Citation** :

« ... à travers une fenêtre entre ouverte, j'aperçus une tapisserie murale représentant **la Kaaba** ». P54.

Haba saouda : une expression figée vient de l'arabe classique الحبة السوداء désigne une plante aromatique qui offre des vertus médicinales utilisé comme épices et sous différentes formes « grains, huile et tisanes ». Elle a une place importante dans le monde musulman lié à une tradition prophétique pour ses bienfaits thérapeutiques, constitue un *remède* sacré.

- **Équivalent** : graine de nigelle.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« Un peu sombre, cette pièce unique était la galerie d'un envouteur, semblable à l'arrière-boutique d'un vendeur de produits agricoles, alignés en un véritable bric-à-brac cumin, encense, aloès, camphre, cannelle, muscade, sel, coriandre, **habba saouda***, produits et épices ».

Qamis : n.m selon le contexte c'est un xénisme qui vient de l'arabe dialectal..., désigne une longue tunique arrivant au-dessus des chevilles portées par les hommes religieux. C'est presque la même explication donnée par l'écrivain à la fin du roman.

- **Équivalent** : longue robe religieuse portée par les hommes musulmans.
- **Nombre de fréquence** : qu'une seule fois.

❖ **Citation :**

« *L'imam portait une chéchia ramenée de la Mecque et arborait un ventre qui ressemblait à un sac de semoule, une barbe blanche très fournie et longue jusqu'à se confondre avec le col de son **qamis**, parfumé au musc, (...)* ». P 133

Halaqat : n.m provient de l'arabe classique utilisé au pluriel حلقات, son singulier est « halaqa حلقة », selon le contexte et l'explication donnée par l'écrivain, ce terme fait référence à des cours d'enseignement religieux, des connaissances religieuses, tels que le Coran, la jurisprudence islamique ou d'autres sujets liés à la religion, ils peuvent être organisés dans des mosquées, des écoles religieuses ou d'autres lieux dédiés à l'apprentissage religieux.

- **Équivalent :** /
- **Nombre de fréquence :** qu'une seule fois.

❖ **Citation :**

« *À cette époque, je me souviens qu'il était très insistant pour que nous soyons présents aux **halaqat**** »

1.3.2. Xénisme provenant de l'arabe dialectal

Lqabla : n.f, ce mot n'existe pas dans le français et ne peut donc pas être trouvé dans les dictionnaires consultés, donc c'est un xénisme qui signifie selon le contexte ce mot une sage-femme.

- **Équivalent :** sage-femme.
- **Nombre de répétition :** 80 fois.

❖ **Citations choisies :**

« *L'amin m'apprit qu'il s'agissait de l'imam : le cheikh, et la sage-femme : **lqabla**. P14* »

« L'âge de **l'imam** avoisinait les 78 ans. *Lqabla* un peu moins : 75 ans. » P 16

« Prière de nous résoudre ce crime au plus vite. Tuer **lqabla** et le cheikh, deux personnes fort estimées, est une grande perte pour nous tous... » P 18

Allah ibarek : une expression islamique figée vient de l'arabe classique ...s'emploie pour demander à Allah de bénir une personne et quand quelque chose nous plaît ou suscite l'admiration, ce xénisme est accompagné d'une note explicative à la fin du roman « avec la bénédiction de Dieu »

- **Équivalent :** qu'Allah bénit.
- **Nombre de fréquence :** une seule fois.

❖ **Citation :**

« Dans ce beau village, tout le monde parle de Tina, **Allah ibarek*** ! mais, est-ce que Tina venait voir Yamina ? » 74.

Ya rebbi : une interjection d'origine arabe يا ربي. Elle est composée de "Ya", qui est une particule d'appel ou d'adresse, et de "rebbi", qui signifie "mon Seigneur" ou "mon Dieu". Cette expression est utilisée pour exprimer la surprise, l'étonnement ou l'émotion. Elle est souvent employée lorsque quelque chose de surprenant ou d'inattendu se produit, ou pour exprimer un fort sentiment d'émerveillement ou de gratitude. C'est une manière d'invoquer Dieu en reconnaissance ou en réaction à une situation marquante.

- **Équivalent :** oh mon dieu ! c'est ce que l'écrivain a mis comme explication à la fin du roman.
- **Nombre de fréquence :** qu'une seule fois.

❖ **Citation :**

« *Ya rebbi *! comme elle savait hypnotiser et manipuler puissamment* ». P131.

1.3.3. Xénismes berbères

Timchret : n.f, ce mot n'est pas présent dans les dictionnaires consultés donc c'est un xénisme qui veut dire une tradition ancestrale en Kabylie, ce mot est défini par l'auteur dans une note de fin de roman comme « fête de sacrifice de bœuf ».

- **Équivalent :** une offrande.
- **Nombre de répétition :** 2 fois.

❖ **Citation :**

« *L'assemblée du village, le lieu de prédiction où se tenait **timchret** aussi* » P 13.

Azul : [de berbère], il n'apparaît pas dans les dictionnaires consultés, mais l'auteur lui attribue une note explicative dans laquelle il le décrit comme une salutation berbère.

- **Équivalent :** salut.
- **Nombre de répétition :** une seule fois.

❖ **Citation :**

« *Sirotant un café aussi noir que de l'ébène, assez corsé par ailleurs, je remarquai l'entrée d'un jeune homme qui alla s'attabler au coin, sans mot dire, à part un **azul** * chantant à la cantonade* ». P 34

Nna : n.f vient du berbère, particule (selon Cheriguen) diminutif de Nana qui signifie « ma tante », exprime avant tout une relation de parenté (elle désigne la sœur du père), par extension,

elle se donne à toute femme âgée en signe de respect. D'ailleurs, l'écrivain lui a attribué la même explication à la fin du roman

- **Équivalent** : tante, tata,
- **Variantes graphiques** : na, nana, nanna.
- **Nombre de fréquence** : 13 fois.

❖ Citation choisie

*« Silencieuse. L'Amin l'appelait affectueusement **Nna** Tassadit : elle était la sœur cadette de lqabla » P 60*

Dda : n.m vient du berbère, selon le contexte c'est une formule envers un homme plus âgé que nous et exprime également une relation parental « le grand frère ou le frère aîné, ainsi que le frère du père », l'écrivain lui a attribué la même explication à la fin du roman .

- **Équivalent** : tonton
- **Variantes graphiques** : Da, Dada, dadda.
- **Nombre de répétition** : qu'une seule fois.

❖ Citation

*« À peine la dernière syllabe prononcée, les deux jeunes à l'échelle l'interpelèrent. « **Dda** Rachid ! Dda Rachid ! » il se leva d'un bond, avec le sentiment d'une catastrophe annoncée. P 60.*

Remarque : les deux équivalents : tata et tonton en Afrique signifient tante, oncle / ami du père ou de la mère ou tout homme de la même génération des deux parents dans le langage affectif, autrement dit ces termes ne s'emploient pas qu'en langage enfantin.

Sirem : un terme berbère qui se traduit par "espérer" ou "désirer" quelque chose. Ce verbe est conjugué à la première personne du singulier du présent de l'impératif, utilisé pour exprimer cette action d'espérer ou de désirer. C'est un terme qui exprime une attitude positive et une volonté de voir se réaliser ce que l'on souhaite.

- **Équivalent** : espère.
- **Nombre de fréquence** : qu'une seule fois.

❖ **Citation** :

« Fort surpris, il allait me dire pourquoi avant de se raviser et lâcher calmement : « **sirem** ». P105.

Timqteft : est un substantif féminin qui provient du berbère via l'arabe (qetafa) qui signifie « couper en petits morceaux ». Il désigne un plat traditionnel d'origine kabyle. Il s'agit d'un plat préparé à la maison à base de pâtes, qui sont ensuite séchées pendant l'été.

- **Équivalent** : tagliatelle.
- **Nombre de fréquence** : qu'une seule fois.

❖ **Citation** :

« Un plat à base de **timqteft**, une sorte de tagliatelle, me fit le plus grand bien. » p106.

Tamazirt : un nom berbère féminin qui se réfère à de grands espaces verts, évoquant des paysages verdoyants. Il peut également être utilisé pour désigner des zones agricoles dans certaines régions berbérophones ou pour désigner des forêts et des bois.

- **Équivalent :** /
- **Nombre de fréquence :** qu'une seule fois.

❖ **Citation :**

« Il avait une parfaite connaissance du village d'origine de rival d'antan ; tamazirt était situer à quelques encablures seulement plus basses que Tizi ». P 137

Remarque ; tous les xénismes que nous avons interprétés sémantiquement en haut n'apparaissant dans aucun des trois dictionnaires consultés.

1.4. La signification des anglicismes

Boy-scouts : un terme qui vient de l'anglais, selon le contexte et le Larousse ce terme désigne une personne naïve et idéaliste.

- **Équivalent :** /
- **Nombre de répétition :** 2 fois.

❖ **Citation choisie :**

*« L'œil discret, je jetais inlassablement des regards vers les serveurs, élégants comme des **boys scouts**, et les invités » P 20.*

Week-end : n.m un anglicisme qui se compose de « week » qui signifie semaine et « end » qui est la fin. Selon le contexte c'est le vendredi l'un des deux jours du congé de fin de semaine en Algérie.

- **Équivalent** : fin de semaine.
- **Nombre de répétition** : 3 fois.

❖ **Citation choisie** :

« *C'est ainsi, les criminels, eux, ne chôment pas même un vendredi, jour du **week-end** et de La grande prière* » p 11

Patchwork : n.m un anglicisme qui signifie selon le Robert c'est un ouvrage de couture rassemblant des carrés de couleurs et de matières différentes. Mais d'après le contexte ce sont des traces.

- **Équivalent** : /
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« ... *il y avait là un **patchwork** de pas que je suivis sur une longue distance, mais sans jamais rien remarquer de nouveau* » p 105

Tee-shirt : n.m vient de l'anglais selon le contexte et le Robert ce terme signifie un maillot de coton à manches courtes ou longues, en forme de T.

- **Équivalent** : /
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« *Ce jour-là, il portait un jean bleu délavé, un tee-shirt blanc sans col* » p 121.

Gentleman : n.m un anglicisme qui désigne selon le contexte et le Larousse un homme distingué d'une parfaite éducation.

- **Équivalent** : gentilhomme.
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« Dès qu'il pénétra, il exhiba les contours d'un **gentleman** avant de montrer son aile désabusée, comme un homme déchu, en pure perte ! » p 148

Select : adj. Un terme anglais signifiant selon le contexte et le Robert une chose distinguée du premier choix, de première qualité. Chic et élégante.

- **Équivalent** : chic / élégant.
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« Des dorures brillaient de toutes parts : cou, mains, pieds, oreilles, faisant de la mariée une Barbie luxueusement sertie, prête à être exposée au milieu des grandes galeries réservées uniquement à une jet-set très **select** » P21.

Jogging : n.m d'après le Larousse, cet anglicisme signifie une course à pied pour l'entretien de la forme physique et notamment la tenue spéciale utilisée pour cette activité sportive, selon le contexte l'écrivain parle d'un vêtement.

- **Équivalent** : survêtement
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation**

« Sur mon carnet, j'avais noté : un commerçant, un imam, un lqabla, un veau volé, un jeune homme en **jogging** » p 32.

Footing : n.m selon le contexte et Larousse cet anglicisme signifie une course à pied, entrecoupée de marche, faite sur un rythme régulier et sans forcer, pour entretenir sa forme physique.

- **Équivalent** : course (à pied).
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« Sans perdre le fil de mes idées, je lui proposai rapidement d'aller faire un **footing**. » p35

Scotch : n.m un anglicisme qui signifie selon le contexte et le dictionnaire Larousse un ruban adhésif transparent.

- **Équivalent** : /
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« Enfin seul dans ma chambre d'hôte, j'entrepris d'enlever les aiguilles, ôter le ruban de **scotch** et étaler l'amulette, une feuille blanche traversée par une écriture faite à l'encre mi-jaune, mi- marron » p43

Sandwich : n.m selon le contexte et le dictionnaire Larousse, cet anglicisme signifie tranches de pain, entre lesquelles on met une tranche de jambon, de fromage, etc.

- **Équivalent** : /
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ Citation

« *Au commissariat, j'avais d'abord étanché ma soif, et les gouttes d'eau avaient excité mon besoin de manger. Allons pour **un sandwich** de frites de dinde !* ». P 56

Standing : n.m d'après le contexte et le Larousse, cet anglicisme indique un type de construction qui classe un immeuble dans une catégorie plus en moins luxueuse.

- **Équivalent** : classe / haut niveau de vie.
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ Citation

« *L'appartement de l'architecte se trouvait au quatrième étage d'un immeuble haut **standing**, situé non loin de l'école des beaux-arts* » p46

Poker : n.m selon le contexte et le Larousse, ce terme désigne un jeu de cartes d'origine américaine basé sur des combinaisons (cinq cartes par joueur) et où l'on mise de l'argent.

- **Équivalent** : /
- **Nombre de répétition** : une seule fois.

❖ Citation

« *Le coupe-ongles est témoins : T-N ?*

Allons pour un coup de poker ... » P108.

No man's land : selon le contexte c'est une expression anglaise qui signifie littéralement "terre de personne". Elle est souvent utilisée pour décrire une zone contestée ou un territoire vague

où aucune autorité ou souveraineté claire n'est établie. Cela peut faire référence à une région frontalière entre deux pays en conflit, à une zone abandonnée ou à un espace non revendiqué.

- **Équivalent** : terre de personne.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« Dans le *no man's land* de tizi, j'avais trouvé la parade pour faire tourner et retourner les déchets (...) ». P67.

Whisky : selon le contexte et le dictionnaire, ce terme désigne l'eau-de-vie originaire d'Écosse, provenant de la distillation de moûts préparés par saccharification des céréales au moyen de malt.

- **Equivalent** : boisson alcoolique.
- **Nombre de fréquence** : une seule fois.

❖ **Citation** :

« Une bouteille de *whisky* m'avait aidé à ne pas trembler au dernier moment ! » ; P 132.

Commentaire :

Après avoir effectué une analyse sémantique de l'ensemble des lexies de notre corpus, nous avons constaté ce qui suit :

- Presque toutes les lexies empruntées gardent et préservent leur sens original en s'intégrant dans la langue réceptrice le français, bien que certaines aient subi une restriction de sens tels que : « minaret et patchwork » et cela en gardant seulement un seul sens, en revanche,

l'anglicisme « jogging » qui a subi une extension de sens en portant deux significations différentes contrairement ce terme en anglais signifie seulement l'activité de courir lentement et régulièrement comme forme d'exercice.

- Concernant les mots « l'imam, lqabla et l'Amin » se sont employés en abondance cela renvoie au thème du roman contrairement aux anglicismes qui n'apparaissent qu'une seule fois.
- Les idiomes intégrés dans ce roman provient de ces trois langues ; l'arabe classique (standard), l'arabe algérien (dialectal) et le kabyle, que chacune de ces dernières alimente un champ et un secteur différent :
 - Ceux de la langue arabe classique, l'écrivain les a intégrés afin de décrire et de nommer des réalités locales spécifiques et relativement liées à la religion et la culture musulmane et ses fondements.
 - Ceux qui proviennent de l'arabe algérien et de sa langue maternelle le Kabyle reflètent la société et le langage familier, la culture et la tradition de son pays et de la Kabylie plus précisément. Cela dit qu'il marque à la fois son appartenance à la société kabyle et algérienne.
- La plupart des xénismes et des emprunts utilisés dans ce roman possèdent des équivalents bien précis dans la langue française, donc des emprunts de luxe, en prenant l'emprunt « walou » comme exemple, l'écrivain avait la possibilité de le substituer par « Rien » de même dans les mots ; gandoura, fellah et jogging dont l'équivalent est robe, paysan et survêtement. Nous pouvons dire par cela que Tarik Djerroud l'a fait intentionnellement, soit pour mieux transmettre le sens le plus fidèlement possible, notamment en ce qui concerne la religion, la culture et la tradition, soit pour montrer son identité, son attachement à ceux-ci.

Conclusion du chapitre

Dans cette partie consacrée à l'analyse sémantique de notre recherche, nous avons procédé à la classification de toutes les lexies empruntées en fonction de leur domaine d'appartenance, notamment religieux, social, culture et tradition, ou autre. Ensuite, nous avons effectué une interprétation sémantique afin de comprendre le sens et l'origine de chaque terme, en nous basant sur leur contexte d'utilisation.

Nous avons également pris en compte le nombre de fois où chaque terme apparaît dans le corpus, c'est-à-dire leur fréquence ou répétition. De plus, nous avons examiné s'il existe des équivalents en langue française pour ces termes, ce qui nous permet de confirmer ou d'infirmes nos hypothèses initiales.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Le paysage linguistique en Algérie est jugé complexe par de nombreux spécialistes en sociolinguistique, en raison de l'utilisation de plusieurs langues ou variantes d'une même langue. Cette diversité, nous a offert l'opportunité d'explorer l'un des phénomènes les plus fascinants, à savoir l'emprunt et le xénisme qui découlent de l'influence des interactions entre ces langues.

Dans cet humble travail intitulé : « xénisme et emprunt lexical, dans Un cœur à prendre de Tarik Djerroud, approche lexico-sémantique », nous avons examiné un corpus littéraire, bien que notre recherche s'inscrive dans le domaine des sciences du langage, et qui porte sur les deux phénomènes l'emprunt et le xénisme appartenant à la fois à la lexicologie et à la sociolinguistique parce qu'ils sont le résultat de contact des langues.

Au commencement de notre travail, nous avons émis des hypothèses qui se sont avérées concluantes suite à notre étude, de ce fait, notre objectif principal était d'effectuer une analyse lexico-sémantique et même morphologique des lexies collectées afin d'arriver au bout de notre problématique qui porte l'intérêt de savoir si l'usage de ces lexies a une influence sur l'enrichissement du lexique des écrits littéraires. Ce mémoire vise également à déterminer les changements qui affectent le sens de ces phénomènes en contexte d'utilisation, les comparant à leurs sens dictionnaires.

Pour mener à bien notre travail, nous avons adopté un plan divisé en trois chapitres distincts : le premier chapitre dresse le cadre théorique, il décrit la situation sociolinguistique en Algérie, nous avons présenté les langues pratiquées sur le territoire algérien, puis, nous avons entamé quelques phénomènes provenant du contact de langues à savoir : L'alternance codique et

l'interférence et ce qui nous a intéressées précisément « l'emprunt et le xénisme ». Nous avons défini également les disciplines de lexicologie, de morphologie, et de sémantique, sans oublier les concepts de néologie et de néologisme.

Dans le deuxième chapitre, dit pratique, nous avons donné en premier lieu, un petit aperçu sur l'écrivain, ainsi que le résumé de son œuvre, ensuite nous avons commencé l'analyse de notre corpus sur le plan morphologique puis sur le plan sémantique dans un troisième chapitre. D'abord, nous avons fait une répartition de l'ensemble des lexies empruntées regroupant 67 mots, dont 47 emprunts, et 20 xénismes, ce qui a fait ressortir que les emprunts sont les plus sollicités dans notre corpus. De cette étude, nous avons effectué un classement de ces lexies selon leur origine linguistique, de ce fait, nous avons constaté la présence de diverses langues qui sont l'arabe standard et dialectal, le berbère et celle de l'anglais. Cependant cette classification nous a permis de montrer clairement que la prédominance est accordée à l'arabe, bien que Tarik Djerroud soit d'origine kabyle, cela ne l'empêche pas d'emprunter à la langue arabe, car en tant qu'écrivain algérien, il représente la littérature algérienne, sachant que la Kabylie constitue seulement une partie de l'Algérie. Aussi, nous avons remarqué à partir de ce classement que l'auteur use de l'arabe standard lorsqu'il parle de la religion et des fondements de l'islam, tandis que l'arabe dialectal, le berbère et parfois même la langue anglaise n'ont été utilisés que lorsqu'il s'agit des traditions et les réalités sociales.

À travers l'étude morphologique, nous avons pu identifier des mots empruntés qu'ils sont simples ou composés, ainsi que leurs catégories grammaticales dont la majorité sont des noms. Par la suite, nous avons fourni une analyse de ces lexies selon leurs degrés d'intégration, cela nous a amené à déduire les différents changements que ces derniers ont subi sur le plan phonologique, graphique, morphosyntaxique et sémantique au niveau du système linguistique de la langue d'accueil.

Le deuxième chapitre, quant à lui, a été consacré à l'analyse sémantique du corpus, notre première étape a été le classement des mots empruntés en fonction de leurs domaines d'appartenance, d'après cette typologie, nous avons observé que les domaines religieux et social dominant principalement, cela explique l'attachement profond de l'écrivain à ses origines algériennes et son engagement envers la religion musulmane. Pour le domaine social, l'auteur cherche probablement à présenter une vision réaliste de la société dans laquelle se déroule l'histoire.

De plus, l'analyse sémantique que nous avons réalisée, nous a permis de comprendre le sens caché de ces lexies collectées, en tenant compte de leur sens contextuel ainsi leur sens trouvés dans les dictionnaires.

En somme, la plupart des emprunts et des xénismes de notre corpus ont des équivalents dans la langue d'accueil, cela nous conduit à affirmer qu'emprunter à d'autres langues ne signifie pas que le français manque de mots, mais l'auteur préfère transmettre l'histoire à travers les langues d'origines, en ce qui concerne quelques mots, Tarik Djerroud se trouve dans l'obligation de les exprimer en leurs langues d'origine parce qu'il ne trouve pas d'équivalent adéquat.

Au terme de notre projet de recherche, nous dirons en guise de conclusion que le phénomène d'emprunt et de xénisme est assez complexe, il nécessite une certaine maîtrise de la part de l'auteur, il est important de veiller à ce que ces éléments ne deviennent pas des obstacles à la compréhension pour les lecteurs, mais plutôt des outils qui enrichissent l'expérience de lecture. Cette étude nous a démontré également que l'emprunt et le xénisme jouent un rôle crucial dans la littérature algérienne en reflétant l'influence des diverses langues et cultures présentes dans le pays, ils offrent aux écrivains la possibilité d'exprimer des concepts complexes et de représenter la richesse linguistique de l'Algérie.

En fin, cette recherche n'est pas achevée, elle ouvre la voie à de nouvelles recherches sur d'autres œuvres littéraires et sur d'autres langues, dans le but de mieux appréhender la manière dont les phénomènes linguistiques contribués à l'évolution de la littérature.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

Corpus d'étude

- Tarik Djerroud, (2014) *Un cœur à prendre*. Alger, Édition Tafath.

Ouvrages et articles

- AINO, NIKLAS-Salminen. 2015. *La lexicologie*, Armand colin.
- Akamatsu T. 1969. *Morphologie, la linguistique*. Guide alphabétique, Paris : Denoël.
- Arezki, A. 2007. « *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien* ». p22.URL <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/25/Arezki%20Abdenour%20.pdf> . / consulté le (21/05/2023).
- Arrive, M., Gadet F., Galmiche M. 1986. *Grammaire d'aujourd'hui Flammarion*. Paris.
- Benazzouz N. 2010. « *le français en Algérie : créativité lexicale et identité culturelle* », P2. https://fll.univbiskra.dz/images/pdf_revue/pdf_revue_06/benazzouz%20nadjiba.pdf consulté le (22/05/2023).
- Bonnard, H. 1997. *Code du français courant*. Baume-les dames.
- Cheriguen, F. 2002 *les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère*. Alger : Casbah édition
- Choi-Jonin, Delhay C. 1998. *Introduction à la méthodologie en linguistique, Application au français contemporain*.
- Derooy, L. 1956. *L'emprunt linguistique*. Presses universitaires de liège.
- Derooy, L. 1971. *Néologie et néologisme : essai de typologie générale*.
- Garcia, C. 2015. *La néologie et les néologismes*, Salamanca.
- Gaudin, F., Guespin, L. 2002. *Initiation à la lexicologie française :de la néologie aux dictionnaires*, Coll. champs linguistique, Edition Duclot, Bruxelles.
- GUILBERT L. 1975. *La créativité lexicale*, coll, Langue et langage, Ed. Larousse.
- Hamers, Josiane. F. ; blanc M. 1983, *Bilingualité et Bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.
- Henriette, W. 1998. *Dictionnaire des mots étrangère*. Paris ; Larousse.
- Lanseur, S. 2020. « *Le contact du français avec l'arabe dans les communications de presse et les sites web des opérateurs téléphoniques. Quand le culturel prend le pas sur le linguistique* » P57. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/625/2/1/146457>. Consulté le (16/03/2023)
- Mortureux, MF. 1997. « *la lexicologie entre langue et discours* », Armand Colin, Paris.
- Mortureux, MF. 2001. « *La lexicologie entre langue et discours* ». Paris, Armand Colin.
- Phelizon J.F. Roudil 1976. *Vocabulaire de la linguistique*. Paris.

- Quemada, B. 2003. Banque de mots, In : PRUVOST Jean, Sablayrolles Jean Françoise *les néologismes. Que sais-je ?* PUF, Paris.
- Sablayrolle, JF. 2003. PRUVOST, J. *Les néologismes. Que sais-je ?* PUF, Paris.
- Sablayrolles, J. 2000 « *la néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de production néologique récentes* » Honoré Champion, Paris.
- Sebaa, R. 2002. *L'Algérie et la langue française : l'altérité partagée*. Dar El Gharb. Oran.
- Siouffi, G, & Van Raemdonck, D, (2012). *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire (3^e édition)* Paris : Bréal.
- Winford D. 2003. *An introduction to contact linguistics*, Massachusetts basil Blackwell.
- Yaguellio, M.2003, le grand livre de la langue française, seuil.

Thèses et mémoires

- Boumendjel. H, Namoune. M., 2019. *La dimension identitaire et culturelle dans Un butin de guerre de Tarik DJERROUD*, Mémoire du master en littérature et civilisation, Algérie : Université de Mohamed Seddik Ben Yahia, pôle universitaire de Tassoust-Jijel, 18 p.
- Boumendjel.H, Namoune.M, (2019). La dimension identitaire et culturelle dans un butin de guerre de Tarik Djerroud, mémoire de master : littérature et civilisation : université de Mohamed Seddik Ben Yahia, pôle universitaire de Tassoust-Jijel.
- Hadjab.L., (2021). *Analyse lexico-sémantique de l'emprunt linguistique dans la nuit du henné de Hamid Grine*. Mémoire de Master : sciences du langage : Mouhamed Boudiaf. M'sila. Algérie.
- Kedidah. A, zebah. (2022) A. *étude lexico-sémantique des emprunts arabes dans les textes littéraires de Azouz Begag : cas de « le gone du chaaba » et de « zenzela »* mémoire de master : sciences du langage : université Abdelhafid Boussouf, Mila.
- Khelladi, S. (2017). *Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française cas d'étude*. La chronique « tranche de vie » du journal « le quotidien d'Oran » Thèse de doctorat : sciences du langage : université d'Oran 2 Algérie.
- Samadov. N, *Tendances de la néologie dans la radio, analyse à travers la France international*. Thèse de doctorat : sciences du langage : université Marc Bloch – Strasbourg 2, rue René Descartes 67084 Strasbourg.
- Yettou.N (2013). *La néologie dans le journal EL WATAN, étude lexico-sémantique*. Mémoire de magistère : sciences du langage : université El hadj Lakhdar Batna.

Sitographies

- La Bruyère. *Des ouvrages de l'esprit*, Les Caractères, Flammarion, 1880, In Wikisource [en ligne] disponible https://fr.wikisource.org/wiki/Page:La_Bruy%C3%A8re_-_Les_Caract%C3%A8res,_Flammarion,_1880.djvu/81 consulté le 20/02/2023.
- Larousse Pierre ,2009. Encyclopédie et dictionnaires en ligne. Larousse. Fr <https://www.larousse.fr/>, consulté le 20/ 05 /2023
- Paul Robert., Dico en ligne le Robert. (n, d) ; <https://www.lerobert.com/> consulté le 17/05/2023.
- Trésor de la langue française (TLFi), 2004, <http://atilf.atilf.fr> consulté le 12/05/2023.
- Victor H., la *Préface de Cromwell 1827*. Cité par Yolaine B, 2016 [en ligne]. Disponible sur :<https://yolainebodin.com/fr/le-coin-langues/citations/une-langue-ne-se-fixe-pas-victor-hugo>. Consulté le 10/06/2023.

Dictionnaires

- Dictionnaire de l'Académie française. (1798), éditions ebooks France.
- Jean DUBOIS, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, 2002,
- Le petit Larousse illustré 2014, édition Larousse, 2014 ?
- NEVEU. F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Armand-colin, Paris.

Résumé

Notre travail de recherche intitulé « Xénisme et emprunt lexical dans le roman *Un cœur à prendre* de Tarik Djerroud, Etude lexico-sémantique », s'inscrit dans le domaine des sciences du langage. Cette étude repose sur une méthode analytique visant à examiner un ensemble de mots issus plus au moins d'une langue étrangère à la langue française, autrement dit, tous les emprunts et les xénismes qui témoignent du contact de langues dans la société algérienne. Notre objectif était de comprendre les implications de l'utilisation de l'emprunt et son influence sur le sens et l'interprétation du texte. Nous avons également examiné en détail leurs structures formelles et grammaticales. La problématique est par conséquent la suivante : **Quel est l'impact de l'usage des xénismes et des emprunts sur les écrits littéraires français de Tarik Djerroud ? et qu'est-ce qu'il le pousse à les intégrer dans ses écrits ?** À l'issue de cette étude, toutes les hypothèses formulées au début ont été confirmées.

Mots clés : xénisme – emprunt – lexico-sémantique – roman.

Abstract

Our research work entitled "Xenism and Lexical Borrowing in the novel *Un cœur à prendre* by Tarik Djerroud : A Lexicosemantic Study" falls within the field of language sciences. This study is based on an analytical method aimed at examining a set of words derived more or less from a foreign language to French, in other words, all borrowings and xenisms that reflect language contact in Algerian society. Our objective was to understand the implications of borrowing and its influence on the meaning and interpretation of the text. We also conducted a detailed analysis of their formal and grammatical structures. Therefore, the research question is as follows : **What is the impact of using xenisms and borrowings in Tarik Djerroud's French literary works ? And what drives him to incorporate them into his writings ?** At the end of this study, all the hypotheses formulated at the beginning were confirmed.

Key words : Xenism - borrowing - lexicosemantic – novel.